

# Le Patriote

Volume 16, numéro 1 – février 2016

AU SERVICE DE LA NATION



Fin octobre 2015, pour l'anniversaire du référendum, les célèbres affiches de 1995 sont revenues sur le devant de la scène. Sur la photo : Véronique Hivon et Pierre Karl Péladeau (Parti Québécois), Mario Beaulieu (Bloc Québécois), Claudette Carbonneau (Organisations unies pour l'indépendance - OUI-Québec), Maxime Laporte (SSJB de Montréal), Martine Desjardins (Mouvement national des Québécoises et des Québécois) et Sol Zanetti (Option nationale).



Régine Laurent, présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ) devient la première récipiendaire du Prix Hélène-Pedneault. En page 12 de ce numéro.



Robin Philpot, nommé Patriote de l'année. Voir à la page 11.



Suite de l'article de David Le Gallant sur l'histoire de l'Acadie. À la page 17.

Antoine Bilodeau (1984-2016) À la page 18.



Envois publications – Publication mail 40009183

*Volonté de puissance chez les grands peuples, le nationalisme, chez les petits, est une volonté d'être.*

– Jean Bouthillette

# Le Canada de Trudeau, Couillard et Legault

## Le pays imaginaire

par *Didier Calmels*



Elvis Gratton, une parodie guère flatteuse d'un québécois fédéraliste.

Le Québec n'a pas encore pris son envol comme nation, il n'y a toujours pas de pays du Québec, mais dans ce Canada de 2016, les dirigeants font comme si le Québec ne faisait plus partie de ce grand pays ou du moins comme s'il avait pris son trou et qu'on ne voulait plus l'entendre gémir sur ses revendications.

Le Canada a pourtant été bâti en grande partie par des Québécois, des gens qui ont cru à ce beau et grand pays. Alors que les anglophones canadiens s'agrippaient encore à la couronne britannique, gardant même jusqu'en 1965 le *Red Ensign* comme emblème de leur nation canadienne, avec l'Union Jack bien dominant, Adolphe-Basile Routhier en 1880 composait le *O Canada*. Ce texte écrit à l'occasion de la Saint-Jean Baptiste allait devenir, 100 ans plus tard, l'hymne national du Canada. À l'époque de Routhier nous étions des Canadiens, puis tranquillement vers la fin du 19<sup>e</sup> siècle et le début de 20<sup>e</sup>, les anglophones s'accaparant cet identifiant, nous sommes devenus des Canadiens français pour devenir au tournant des années 1960 des Québécois.

Pendant tout ce temps nous avons participé à l'élaboration de ce pays. Tant du point de vue des idées, des valeurs, de l'économie que de la politique. De grandes femmes et grands hommes venus du Québec ont contribué à bâtir le Canada moderne. D'une perspective politique, l'influence du Québec fut déterminante dans l'évolution de ce pays. De Wilfrid Laurier, le premier Québécois à devenir Premier ministre du Canada, à Jean Chrétien, en passant par Louis St-Laurent, Brian Mulroney et, bien entendu, Pierre Elliott Trudeau, aucun Canadien ne peut nier l'énorme contribution du peuple québécois à la grande nation canadienne.

### Un risque pas si beau

De Wilfrid Laurier, alors Premier ministre du Canada, qui déclarait *Je rêve d'un pays où les deux races fondatrices seraient égales l'une l'autre, un pays où les frontières linguistiques et confessionnelles seraient abolies, une nation grande, digne et responsable, où francophones et anglophones y cohabiteraient en paix*, jusqu'au Premier ministre Brian Mulroney avec l'Accord du lac Meech au début des années 1990 et sa tentative de préserver le caractère distinct du Québec en le faisant « réintégrer la famille constitutionnelle canadienne dans l'honneur et l'enthousiasme », les volontés et tentatives de trouver la place de la nation québécoise dans le Canada furent nombreuses. Qu'on soit pour ou contre, il est indéniable que ces tentatives de premiers ministres canadiens issus du Québec furent sincères et faites avec une volonté réelle que le Québec puisse enfin entrer dignement dans le Canada. Ils voulaient que ses valeurs et ses particularités se retrouvent écrites noir sur blanc dans la Constitution canadienne qui aura été acceptée et signée par l'ensemble des Québécois.

Au Québec, il y a aussi eu de nombreuses tentatives pour que la voix des Québécois puisse avoir un écho à Ottawa et se faire entendre jusqu'aux vastes prairies canadiennes. Le premier ministre libéral Robert Bourassa y est allé de plusieurs efforts pour que la fédération canadienne puisse reconnaître le caractère distinct de ce peuple de la Belle province. D'autres premiers ministres ont tenté d'ouvrir la porte constitutionnelle d'Ottawa, qui malheureusement resta toujours fermée.

La tentative la plus significative, car elle venait d'un premier ministre souverainiste, fut celle de René Lévesque. Suite à l'échec du premier référendum sur la souveraineté du Québec où une majorité de Québécois avaient opté pour le NON et donc avaient cru aux promesses de renouvellement de la fédération canadienne, M. Lévesque a demandé aux Québécois de tendre encore la main aux Canadiens. Ce fut ce qu'on a appelé « le beau risque ». Lors de l'élection fédérale canadienne de 1984, le premier ministre Lévesque demandait aux Québécois d'appuyer le Parti progressiste-conservateur de Brian Mulroney. Ce dernier avait comme promesse de renouveler le fédéralisme canadien et de faire entrer le Québec dans la constitution canadienne.

Une majorité de Québécois ont cru à la bonne volonté des Canadiens et ont appuyé le parti de Brian Mulroney. Dans la population on sentait que ce vote avait une signification importante pour notre avenir. Il fallait donner une autre et, probablement, une dernière chance au Canada. Et on connaît la suite, la tentative de Brian Mulroney avec l'Accord du Lac Meech fut un échec. Le Canada a refusé d'accorder un statut distinct aux Québécois.

### L'illusion

On le voit, dans l'histoire du Canada, le Québec n'a jamais réussi à s'y faire accepter comme une nation distincte dont la culture unique et la langue française doivent être protégées et défendues. Malgré toute la bonne volonté des Québécois, malgré les efforts d'union, malgré les contributions diverses à la nation canadienne, le Canada a toujours fait la sourde oreille aux demandes du Québec. À chaque ouverture, à chaque tentative de réunion, à chaque volonté de faire reconnaître la particularité du Québec dans l'ensemble canadien, il y a toujours eu une fin de non-recevoir.

Un pays dans lequel le Québec s'était imaginé faire partie intégrante en tant que nation. Un pays que nos ancêtres ont voulu bâtir de tout leur cœur et leur âme. Un pays qu'on voulait

à notre image où l'on pouvait s'y reconnaître. Un pays où francophones et anglophones seraient sur un pied d'égalité. Un pays où notre culture et notre langue seraient protégées et considérées comme de grandes valeurs canadiennes. Tout cela n'a jamais été la réalité. Le Canada tel qu'aimait le concevoir Wilfrid Laurier dans lequel le Québec aurait pleinement sa place en tant que nation fondatrice n'a jamais vraiment existé. Pour les Québécois, le Canada est un pays imaginaire.

À force de ne plus s'y reconnaître, les Québécois ont agi comme si le Québec était un pays distinct du Canada. On s'est lassés de vouloir se faire accepter par les Canadiens anglais. Depuis plusieurs décennies, on a laissé les choses aller. Le Québec n'a plus jamais rien exigé.

Du côté canadien cela a été vu comme une acceptation de notre sort dans le Canada. Le fait qu'après le NON du référendum de 1995, le Québec s'est tu, qu'aucun gouvernement du Québec n'ait depuis jamais plus demandé de nouveaux pouvoirs ou de reconnaissances nouvelles, c'était comme envoyer le signe que le Canada avait gagné. Les Québécois ont essayé, puis face aux refus, ils se sont assis et maintenant laissent aller les choses. Ils ne demandent plus rien au Canada et en même temps refusent de se donner tous les pouvoirs pour créer leur propre pays. Comme si le Québec se retrouvait dans les limbes. Un état vague, incertain, flou.

Plusieurs profitent de cette incertitude. Un premier ministre tel Philippe Couillard n'aurait jamais pu démanteler les acquis du Québec et imposer son austérité si les Québécois se tenaient encore debout, fiers et unis. Le gouvernement Couillard n'aurait jamais pu prôner une acceptation si totale du Canada, sans rien exiger en retour, si les Québécois se sentaient collectivement fort et savaient dans quelle direction aller.

Jamais au Québec on aurait pu voter pour un gouvernement tel celui de Justin Trudeau si on se sentait encore puissant, si on était guidé par la fierté de notre nation. Si on avait toujours confiance en nous, jamais on accepterait que dans le cabinet Trudeau les Québécois ne constituent plus un peuple fondateur, un acteur important dans la création du Canada et soient plutôt considérés comme une ethnie parmi tant d'autres.

D'autres politiciens fédéralistes, comme François Legault de la CAQ, profitent de l'incertitude des Québécois pour tenter de revenir en arrière en proposant de faire les mêmes demandes qu'à l'époque de Meech au gouvernement canadien. Le problème c'est qu'on a déjà joué dans ce film, on en connaît déjà la fin. Et pour négocier, il faut que le Canada soit ouvert à la négociation. Or depuis longtemps, le Canada est fermé aux revendications québécoises. La constitution canadienne a été placée dans un coffre, verrouillée à double tour et la clé a été jetée.

### L'union fait la force

Avec la baisse de son poids politique dans le Canada, il est maintenant clair que plus jamais le Canada ne sera ouvert aux demandes du Québec

Si les Québécois ne veulent pas sombrer dans l'oubli et ne devenir qu'une simple composante de ce grand Canada plutôt que d'en être un des bâtisseurs, ils devront retrouver leur confiance, leur fierté et leur force qui les a fait résister depuis les débuts de la conquête anglaise.

Pour cela, il faudra se réunir. Tous celles et ceux qui croient au Québec, qui pensent que le Québec est essentiel à la diversité de notre belle planète et doit avoir sa place à jamais dans cette partie de l'Amérique du Nord devront laisser de côté leurs divergences et miser sur ce qui les unit.

Qu'on soit partisan de Québec solidaire, d'Option nationale, du Parti québécois, de la Coalition avenir Québec et même du Parti libéral, si on pense un instant que le Québec pour devenir fort, pour passer à travers le temps, pour se développer tant culturellement qu'économiquement doit devenir un pays, alors il faut s'unir, voir au-delà des partis et mettre notre travail en commun, se donner la main, se serrer les coudes afin de bâtir un Québec fier, confiant, moderne, métissé et uni par une langue et une culture communes. •••

## Comité Pierre-Demers



En novembre dernier, le porte-parole du Parti Québécois responsable de la Charte de la langue française, Maka Kotto, tenait à souligner la création, par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, du Comité Pierre-Demers pour la promotion du français dans les sciences.

« C'est une excellente initiative de la société civile! Force est d'admettre que les communications dans le domaine scientifique sont principalement en anglais. Toutefois, je ne crois pas qu'il faille en faire une fatalité, comme le croient certains. Il faut plutôt saisir toutes les occasions pour faire la promotion du français. Pierre Demers fut un combattant remarquable et acharné. Il a consacré sa vie à promouvoir les échanges scientifiques en français. Son fils, Joël, présidera le Comité. Je suis très heureux qu'il reprenne le flambeau et poursuive cette lutte fondamentale », a déclaré Maka Kotto.

Celui-ci a par ailleurs profité de l'occasion pour dénoncer le piètre bilan libéral sur le plan de la situation du français au Québec.

« Le gouvernement libéral de M. Couillard est à mes yeux le pire que le Québec ait connu en matière de défense et de promotion de la langue française. Il y a ici quelque chose qui relève de la capitulation tranquille, voire de l'indifférence. Ce gouvernement nie carrément le fait que le français est en déclin dans l'espace public québécois. », a-t-il notamment dénoncé.

Rappelons que Pierre Demers recevait cet automne le Grand prix Léon-Lortie pour les sciences, accordé par la SSJB de Montréal, lors d'une cérémonie pour le 101<sup>e</sup> anniversaire de naissance du grand scientifique, tenue au Jardin botanique de Montréal. •••

CONVENTION DE LA POSTE – PUBLICATION 40009183

RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE  
NE POUVANT ÊTRE LIVRÉE AU CANADA  
AU SERVICE DES PUBLICATIONS  
82, RUE SHERBROOKE OUEST  
MONTRÉAL QC H2X 1X3

courriel : journal@ssjb.com

Cela fait près d'un an que les membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal m'ont accordé cet immense honneur de présider notre organisation. Je tiens encore à les remercier pour leur confiance qui m'émue. Je souhaite aussi leur exprimer ma fierté de mener ce grand combat à leurs côtés, car je considère – non sans chauvinisme, je l'admets – que les militantes et militants de la Société comptent parmi les plus ardents, les plus fidèles et les plus admirables de l'ensemble du mouvement national.

Au fil des jours, des semaines et des mois, j'ai été amené à réfléchir au sens et à la portée de nos combats, de même qu'à la nature de notre mission et aux moyens pour atteindre nos fins, à la lumière des enjeux qui participent de notre réalité. C'en est presque devenu une obsession en ce qui me concerne : *que faire pour vaincre*, cela dans le contexte politique difficile et complexe où nous nous trouvons aujourd'hui, en 2016 au Québec ?

Afin d'alimenter cette réflexion, je vous convie dans ce texte à une forme de méditation qui prend notamment appui sur les réalisations historiques de notre Société jusqu'à ce jour.

#### Retour aux sources

La Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) de Montréal est une société dite « d'utilité publique », en vertu de la loi privée adoptée en 1912 par l'Assemblée législative du Québec et qui constitue sa Charte. Doyenne des organismes à but non lucratif au Québec, la SSJB se classe néanmoins dans une catégorie à part en ce qu'elle est notre « Société nationale ».

L'action de la SSJB a pour socle la défense et la promotion des intérêts du Québec et de la civilisation française d'Amérique. Cette action se traduit aujourd'hui par nos combats pour la pérennité de la langue française, pour la liberté et l'indépendance nationale, pour le progrès vers une société plus juste, pour la valorisation de notre culture et de notre patrimoine historique...

La mission de la Société est large, très large, c'est le moins qu'on puisse dire. La devise de la SSJB révèle d'ailleurs son ambition : « Rendre le peuple meilleur ».

Son domaine d'action s'avère quant à lui extrêmement transversal et diversifié à travers presque tous les secteurs de la société québécoise : du milieu communautaire au monde des affaires en passant par les syndicats, les mouvements citoyens, le monde culturel et le monde politique, tant au niveau national qu'international... La Société s'intéresse aussi bien aux pauvres qu'aux riches, aux jeunes qu'aux moins jeunes, et par-delà les origines ethniques...

La SSJB constitue une forme de « ministère » du combat citoyen, chien de garde de nos libertés et de notre dignité, ainsi que de nos valeurs et de notre culture nationales...

Elle travaille à nous rendre fiers des réalisations passées, mais n'a jamais cessé pour autant d'être « entêtée d'avenir ».

« Caution » du Peuple dans la poursuite de son destin, la Société est à la fois une institution historique et un groupe de pression et de contestation.

La SSJB a été historiquement à cheval entre volonté d'émancipation populaire et volonté d'émancipation des élites, elle qui fut « l'école des Premiers ministres » et l'alma mater de plusieurs grands personnages politiques depuis le 19<sup>e</sup> siècle.

Aujourd'hui résolument progressiste, elle a oscillé entre la droite et la gauche tout au long de son histoire, mais n'a jamais perdu de vue la nécessité de renforcer le peuple et de travailler à une meilleure cohésion nationale.

La SSJB est le cœur et le foyer par excellence du mouvement citoyen pour l'indépendance, pour lequel la Maison Ludger-Duvernay constitue une sorte de quartier général. Elle est probablement l'organisation la plus solide en termes de



## Le mot du président général

# MÉDITATION

par Maxime Laporte



ressources, et la plus indépendante d'esprit de tout ce mouvement.

La SSJB demeure une organisation sous-estimée et souvent mal connue.

Notre organisation reste encore aujourd'hui l'incarnation québécoise par excellence du « nationalisme », au sens de la pensée des Patriotes et du républicanisme qui en émane. Un républicanisme lui-même inspiré des Lumières et influencé par les révolutions démocratiques de la fin du 18<sup>e</sup> siècle aux États-Unis et en France, notamment. On n'insistera jamais assez sur l'esprit universaliste des Patriotes, qui doit continuer à nous animer. Initialement baptisée « Association Aide-toi et le Ciel t'aidera », la première mouture de la Société, qui s'étend de 1834 jusqu'à l'échec de l'insurrection, se révèle particulièrement intéressante à cet égard. Une SSJB aux accents radicalement démocratiques, voire révolutionnaires, qui regarde vers l'avenir et se préoccupe du bien commun et de l'unité du peuple, notamment à travers la Fête nationale, sa première raison d'être. « L'union fait la force », écrivait Ludger Duvernay, lui qui lors du premier banquet de la Saint-Jean-Baptiste en 1834, porta un toast fortement républicain : « Au peuple, source primitive de toute autorité légitime ! » Loin d'adopter une posture défensive, les Patriotes incarnaient l'avant-garde. Ils ne célébraient pas les actions passées, mais envisageaient l'avenir.

La seconde mouture de la SSJB porte quant à elle une autre signification. Revenu d'exil, Duvernay refonde en 1842 l'Association Saint-Jean-Baptiste alors que le Québec est désormais annexé à l'Ontario du fait de l'Acte d'Union de 1840, faisant des Québécois d'éternels minoritaires. L'Église catholique devient alors la principale puissance au Canada français, laissant peu de place aux réformistes. Ce qui reste du mouvement patriotique doit alors composer avec cette situation. Le combat s'exprimera davantage dans le langage du conservatisme, suivant une logique de protection de la culture canadienne-française face aux dangers de l'assimilation. On doit tout de même à cette période l'essentiel des réalisations de la SSJB au fil du temps, en termes notamment d'outils d'émancipation du peuple : première école de théâtre, première école technique, première école des Beaux-Arts, HEC, chambre de commerce de Montréal, premières mutuelles d'assurance-vie, premières caisses d'épargne, premier mouvement féministe francophone, le Prêt d'honneur, etc. Depuis sa fondation jusque dans les années 60, la Société a littéralement joué un rôle de « substitution » de l'État, pour reprendre l'expression employée par Robert Laplante lors de notre Congrès général thématique en mars dernier, à une époque où notre « État français », tant souhaité par Lionel Groulx, n'avait évidemment pas encore vu le jour sur ce continent, pas même un commencement.

Cela dit, avec la Révolution tranquille, la Province de Québec est en quelque sorte devenue un « État », quoique celui-ci reste encore à parachever. Parallèlement, le mouvement pour l'indépendance nationale a vu le jour. La Société a elle-même officiellement adopté un mandat indépendantiste au courant des années 60, dont nous célébrons récemment les 50 ans. Par contre, ses militants et artisans se sont alors dispersés. Les plus conservateurs ont tout simplement déserté l'institution, tandis que les plus progressistes ont plutôt décidé de s'impliquer aux côtés de René Lévesque ou dans les syndicats. Il restait le combat pour la langue française, dont s'est toujours brillamment acquitté la SSJB, notamment par la création du Mouvement Québec français. Elle a multiplié les actions en faveur de l'indépendance nationale, en plus de poursuivre son mandat de coordination de la Fête nationale. Elle a également mené de très nombreuses campagnes et réalisé moult

projets pour la promotion de l'histoire, de l'identité québécoise et de l'éducation (Coalition pour l'histoire, Prix du Mérite en histoire, Jour du Souvenir, Prêt d'honneur, etc.)

#### Quel rôle pour la SSJB en 2016, que doit-on prioriser ?

À présent que le Québec est devenu une société moderne et que les Québécois se sont relativement « émancipés », du moins au plan individuel, la SSJB doit se questionner sur son rôle. Un rôle de consolidation des acquis sociaux, économiques et politiques ? Un rôle de rassembleur de la société civile ? Un rôle de constructeur de nouveaux outils d'émancipation, à la lumière des défis contemporains du Québec ? Un rôle de promoteur zélé de l'étape ultime qu'il nous reste à accomplir comme peuple pour notre émancipation : l'indépendance ? Un peu de tout ça ?

Aujourd'hui, où en sommes-nous ? Quels chantiers devrions-nous développer ? Quelles approches prioriser ? Une approche plus philanthropique, peut-être, via la (nouvelle) Fondation pour la langue française ? Une action davantage consacrée au lobbying, sachant que nous formons après tout un groupe de pression crédible auprès des élus et des décideurs ? Une approche « commémorative » ou « muséologique », par la valorisation de notre histoire nationale ? L'action culturelle, cohérente avec l'histoire des réalisations de la Société eu égard au monde de la culture, des arts et des lettres, elle qui a créé le Monument national, véritable carrefour culturel pour l'époque, digne de la Place des Arts, ainsi que la Première école nationale de théâtre, l'école des Beaux-Arts, etc. ? La promotion de l'action politique citoyenne et non-partisane, manière catalane ? Devrions-nous utiliser davantage les tactiques d'action directe, en utilisant au maximum les nouveaux médias ? L'éducation populaire ne reste-t-elle pas une

avenue souhaitable ? Quant au domaine de l'action extraordinaire, doit-il être investi : action oppositionnelle, activisme judiciaire, etc. ?

#### Continuons le combat!

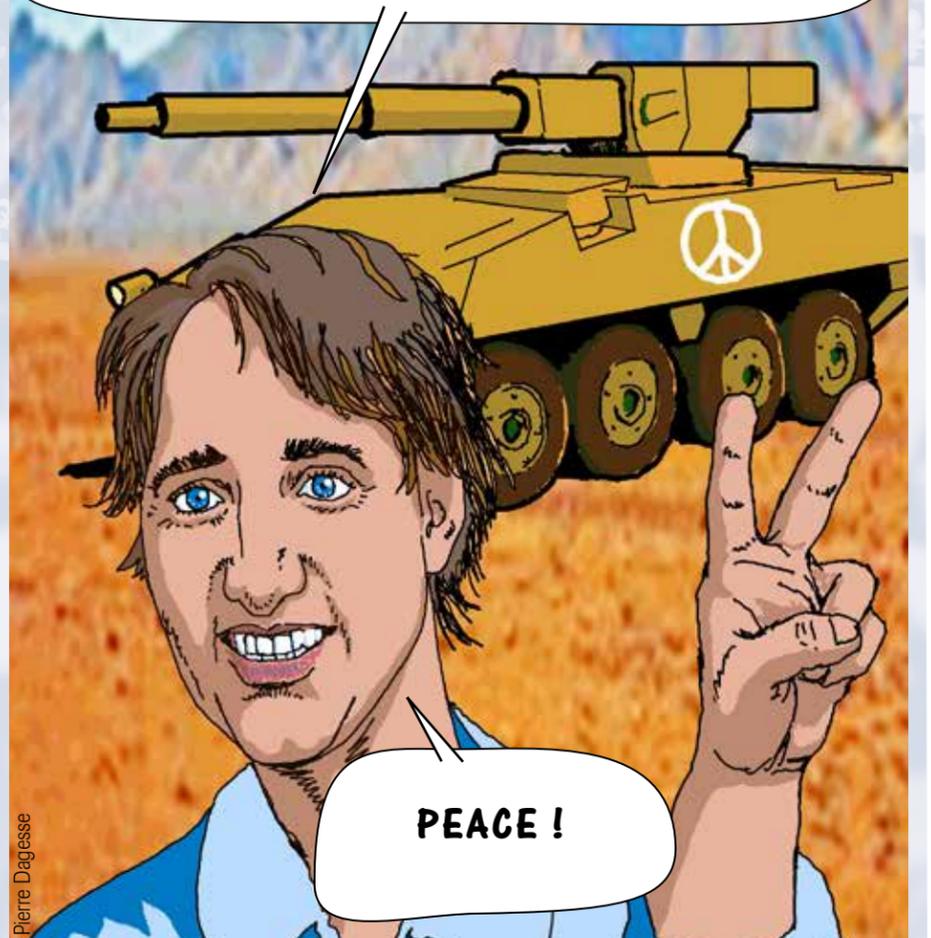
La SSJB n'a pas le choix de voir large, même si elle n'a malheureusement pas tous les moyens pour penser aussi grand qu'elle le voudrait. Il faut sans doute prendre acte du mandat gigantesque qui nous lie, assorti de l'immense répertoire d'actions à notre portée, tout en évitant le piège de la dispersion. Tout cela, dans un contexte où les attaques fusent de partout à l'encontre de la vitalité de notre langue, de notre culture, de notre solidarité sociale, de notre volonté d'émancipation, de nos rêves collectifs, de nos leaders et de notre mouvement lui-même... Et dans un contexte de désengagement généralisé où la religion du moi, du consumérisme et de l'indifférence, exacerbée par les médias qui endorment, « divertissent » et mystifient le peuple, semble avoir pris le dessus... - Pas évident. Mais, je sais que tous ensemble, nous y arriverons, grâce aux forces et aux talents de chacun et chacune d'entre vous. Et grâce à notre capacité de résilience et à la puissance de nos convictions !

Pour ma part, je suis convaincu que la Société, qui se trouve à un point tournant de son histoire, doit renouer plus que jamais avec l'esprit révolutionnaire de ses fondateurs en privilégiant, en plus de ses activités habituelles, les actions de type extraordinaire, c'est-à-dire celles qui nous mèneront le plus efficacement possible à la victoire. Afin d'y parvenir, elle devra en priorité continuer à se moderniser, à se professionnaliser et à se renforcer à tous égards : financièrement, structurellement ainsi qu'au plan de son positionnement, de ses relations publiques et de son recrutement. Une planification organisationnelle et stratégique de grande envergure a d'ailleurs été formulée à cet égard et sera présentée au courant de la présente année. Car, afin de ne pas répéter nos défaites passées, nous devons être suffisamment outillés pour faire face à nos adversaires le temps venu.

Merci de contribuer, par vos actions, par vos dons ou autrement, à la victoire. Et bonne année 2016 ! ...

## Le Canada doit-il briser le contrat de 15 milliards avec l'Arabie Saoudite ?

L'État saoudien nous a promis de bien utiliser les véhicules pour faire le bien...



Pierre Dagesse

# La stratégie référendaire, un cul-de-sac

par René Boulanger et Maxime Laporte



Le 3 octobre dernier, en pleine campagne électorale fédérale, un rassemblement militant du Bloc québécois avait lieu à l'Astral sur la rue Sainte-Catherine. Des discours puissants et convaincants portés par toutes les couleurs du mouvement indépendantiste donnaient à croire en une réelle renaissance, cristallisée autour du Bloc. L'apparente ferveur des nouveaux leaders indépendantistes masquait toutefois le manque de réflexion stratégique des diverses composantes du mouvement indépendantiste. La tenue d'un troisième référendum ou l'élection référendaire, son équivalent, semble encore aller de soi à prime abord.

Ce genre d'automatisme de la pensée s'était installé l'année dernière lors de la course à la chefferie du Parti québécois où la majorité des candidats ont naturellement appuyé cette démarche devenue « classique », sans trop songer aux victoires relativement faciles qu'elle a procurées au camp du NON en 1980 et 1995.

À l'occasion de ces deux consultations populaires sur la souveraineté, l'État fédéral est intervenu pour appuyer le camp du NON sans jamais que l'État québécois ne s'interpose. Reprendre aujourd'hui le même exercice sans obtenir la garantie que l'État québécois contrôlera entièrement le processus démocratique est d'avance condamné à l'échec. Surtout que comme démontré par le chercheur Patrick Sabourin dans la revue *L'Action nationale*, le changement brutal qui s'est effectué dans la démographie québécoise depuis 1995 rend extrêmement difficile la possibilité d'obtenir des résultats aussi prometteurs que ceux de 1995 où l'option du OUI avait recueilli 49,6 % des voix exprimées.

Une réalité persistante depuis le début du réveil national des années 1960 jusqu'à ce jour révèle que les Québécois de langue française, et plus particulièrement ceux qui descendent des colons français et de tous les mélanges de la Nouvelle-France et du Bas-Canada, ont été nettement les plus enclins à voter pour des gouvernements ou des projets prônant l'émancipation nationale du Québec. Il faut dire que ces Québécois vivent une condition commune qui a fait d'eux, historiquement, la matrice politique et culturelle du peuple québécois. Il serait absurde de nier qu'ils sont encore les principaux porteurs du projet indépendantiste, aux côtés cela dit d'un nombre grandissant de nouveaux venus portant fièrement le flambeau de la liberté.

Minoritaires dans l'ensemble canadien, les francophones forment bien sûr la majorité de la population du Québec, mais cette majorité s'érode progressivement. Étant passée de 82 % en 1995 à 79 % aujourd'hui, celle-ci représentera moins de 74 % de la population du Québec en 2056, à en croire les projections démo-linguistiques du chercheur Marc Termote. Cela notamment grâce aux politiques de minorisation passive déployées pendant plus d'une décennie par le gouvernement Charest combinées au *nation building* canadien. Donc, pour remporter un référendum, les indépendantistes devront chercher ailleurs les points de pourcentage du vote francophone acquis en 1995, mais disparus depuis. Il faut croire que Jean Charest et consorts ont parfaitement compris comment créer les « conditions gagnantes » en faveur du fédéralisme. Or, pendant que les *Pea Soup* reculaient d'environ 3 % en 20 ans en termes de poids démographique, les anglophones se sont quant à eux maintenus, même qu'ils ont légèrement remonté.

Malgré tout, il restera encore possible pour un parti souverainiste de prendre le pouvoir à Québec pendant les prochaines décennies. Rappelons cependant que c'est uniquement grâce au mode de scrutin uninominal à un tour que tel parti peut encore espérer se hisser au pouvoir, puisque dans ce système le vote non francophone, très concentré dans les circonscriptions de l'Ouest de l'île de Montréal, se trouve clairement défavorisé. Lorsque 90 % ou 95 % des électeurs d'une même circonscription appuient le candidat du PLQ, le poids de leur vote, pourtant massif, ne compte simplement pas lors d'une élection. Un siège reste un siège, peu importe la majorité obtenue par celui qui l'occupe.

En revanche, c'est lors d'un référendum que le vote non francophone acquiert toute sa masse. Avant même que la campagne ait commencé ou que le premier débat ait eu lieu, les circonscriptions anglophones et multiethniques anglicisées procurent automatiquement au camp du NON une avance de 20 %. Les indépendantistes ne peuvent alors rivaliser qu'en se donnant des majorités de 60 % et plus chez les électeurs francophones comme cela s'est vu en 1995. Or même si cet objectif a été atteint lors du dernier référendum, cela n'a pas été suffisant pour assurer une victoire qui ne tenait pourtant qu'à un mince écart de 0,4 point de pourcentage.

Si on rejouait la partie de la même façon aujourd'hui, en empruntant la stratégie du référendisme « quitte ou double », le risque serait grand d'aboutir à une nouvelle défaite qui serait probablement catastrophique.

Bref, on ne peut plus faire reposer entièrement la stratégie d'accession à l'indépendance sur la simple joute électorale. Comme dans la plupart des exemples connus de lutte de libération nationale à travers le monde, il faudrait que le référendum ne soit convoqué qu'au point culminant du processus d'émancipation politique, non au tout début.

Pour sortir du cul-de-sac étapiste et référendaire, héritage empoisonné de Claude Morin exacerbé par les interventions fédérales et la loi sur la clarté, il faut revenir à un autre débat qui refait surface épisodiquement au sein de l'intelligentsia indépendantiste, à savoir le rôle de l'État québécois dans la marche vers la pleine émancipation.

Une des premières formulations de cette idée en avait été faite par Jacques Parizeau au tournant des années 2003. Monsieur Parizeau songeait surtout à confier à des chercheurs des mandats de production d'études et d'analyses, mais ses détracteurs ont présenté cette idée comme une activité de promotion de l'indépendance, financée avec l'argent du gouvernement pour publiciser l'option du groupe parlementaire au pouvoir. C'était comme proposer d'injecter des deniers publics pour soutenir le camp du OUI, donc contrevenir à la loi électorale. Par souci de préserver l'image démocratique du mouvement indépendantiste, Bernard Landry, alors au pouvoir, avait rejeté cette idée qui, il faut le dire, cantonnait encore le mouvement indépendantiste dans la simple lutte électorale. Or, le rôle d'un État québécois ce n'est pas de convaincre une opinion publique. Libéré de ses entraves, ce rôle de l'État sera avant tout de procurer conditions d'un sain exercice de la démocratie, soit de la puissance et de la sécurité.

au peuple québécois les premières conditions d'un sain exercice de la démocratie, soit de la puissance et de la sécurité.

Une deuxième mouture de ce projet de mobilisation de l'État a été mise de l'avant par le gouvernement de Pauline Marois par le concept de gouvernance souverainiste qui aurait dû, semble-t-il, restaurer l'autorité et l'intégrité de l'État québécois face aux incursions de l'État fédéral dans la vie nationale québécoise. Sur papier, cette direction que prenait le Parti québécois semblait une bonne façon de sortir du borbier référendaire. Mais ce qui aurait dû être une deuxième révolution tranquille n'a jamais abouti à quoi ce soit. Aucune stratégie d'État digne de ce nom n'ayant jamais été mise en place probablement parce que jamais discutée ni même probablement imaginée. Et pourtant la mobilisation de l'État québécois est bien la seule façon correcte et sûre de nous assurer de faire l'indépendance.

La vérité, la réalité, bref l'expérience historique nous montrent que de toutes les époques et dans toutes les sociétés, l'État est au cœur du processus d'émancipation nationale. Depuis la conquête des Gaulois par Jules César jusqu'à aujourd'hui, on peut conclure que les peuples qui ne se donnent pas d'État finissent soit par disparaître soit par être domestiqués ou inféodés à des degrés différents, selon le bon vouloir de la nation dominante.

Quand une volonté nationale émerge, les peuples sans État doivent s'en forger un rapidement, la plupart du temps à la faveur d'une prise d'armes. C'est l'armée de libération qui crée de toutes pièces une nouvelle autorité génératrice d'un nouveau droit et qui installe sur le territoire libéré une administration et une juridiction redevables de cette nouvelle autorité. Rendu à ce stade, la reconnaissance de l'indépendance et par conséquent du nouvel État par la puissance occupante ne devient plus qu'une question de formalité. Mais pour tant de ces peuples parvenus à se libérer, Polonais, Irlandais, Vietnamiens, Grecs..., que de souffrances, que de sang versé pour en arriver là, que d'énergies investies à résister !

Le peuple québécois n'échappe pas à cette loi de l'histoire. C'est à travers une longue résistance et un long processus de réappropriation qu'il s'est doté d'institutions vitales et d'outils collectifs. Lorsque le territoire du Canada-Est (Bas-Canada) est devenu la Province de Québec en 1867, ce n'est toutefois qu'après une centaine d'années que cette administration territoriale de l'Empire britannique est devenue un véritable État. Depuis la conquête de la Nouvelle-France en 1760, il aura fallu 255 ans aux Québécois pour acquérir l'instrument suprême de la liberté des nations. Après plus de 50 ans d'existence du mouvement indépendantiste, les Québécois n'auraient qu'un minime effort à accomplir pour faire aboutir le processus historique. Pourquoi cela n'arrive-t-il pas ?

On peut risquer l'explication suivante : il existe au Québec une classe dirigeante parasitaire qui s'est emparée des leviers de l'État québécois et qui le paralyse. Très soudée au néocolonialisme canadien, notamment pétrolier et guerrier, elle s'est même servie de l'État québécois pour combattre le mouvement indépendantiste en voulant retarder l'inévitable par une politique d'anglicisation forcée, par une instrumentalisation politique de l'immigration et une stérilisation de l'enseignement de l'histoire nationale. La spoliation de l'État québécois au profit de cette caste apatride, mais combien solidaire entre ses membres, telle est la récompense qu'elle s'octroie pour avoir bien servi les intérêts de Bay Street et de Power Corporation.

La stratégie indépendantiste actuelle, à supposer qu'elle existe vraiment, se révèle complètement stérile face à une telle mainmise des néocolonialistes sur la politique québécoise. La preuve, il aura suffi à Philippe Couillard de prononcer le mot « référendum » lors de la dernière campagne électorale québécoise pour faire plonger toute la nation, au premier chef le Parti québécois, dans un délire collectif d'autoflagellation.

On ne répond pas à un semblable défi par un simple débat médiatique ou une campagne de persuasion politique. Il s'agit pour les Québécois de donner à leur État le pouvoir de les défendre et pour cela il faut lui donner à lui les moyens de se défendre. Il s'agit d'insuffler à notre État, une volonté d'État. Et pour cela, les indépendantistes, héritiers de tous les nationalismes qui l'ont précédé et qui ont fondé et construit l'appareil politique québécois, doivent prendre le pouvoir une bonne fois pour toutes et conférer à notre État, « le plus grand parmi nous » disait René Lévesque, les moyens de la puissance. Les parasites néocoloniaux ne pourront pas s'accrocher longtemps devant la volonté étatique des Québécois qui est l'expression ultime de la volonté populaire.

# La montée du FN en France et le côté obscur du nationalisme

par Sol Zanetti, chef d'Option nationale

Les résultats obtenus par le Front national au premier tour des élections régionales du 6 décembre 2015 confirment la tendance à la hausse de leur appui en France depuis quelques années. Un des éléments ayant permis cette croissance est essentiellement une efficace campagne de communication visant à « dédramatiser » le parti aux yeux de l'électorat français. Mais ce parti a-t-il fondamentalement changé depuis l'époque où Jean-Marie Le Pen le dirigeait, ponctuant l'actualité de propos ouvertement xénophobes et antisémites? En surface, la parade cosmétique est trompeuse; en grattant un peu, le fondement idéologique demeure le même.

## L'image

Aujourd'hui, le FN se défend d'être le parti d'extrême droite qu'il fut ouvertement avant. Certaines de ses positions eurosceptiques et de ses politiques de redistribution de la richesse rejoignent en apparence celles de la gauche. Ils veulent augmenter le pouvoir d'achat des plus bas salariés et des aînés, appliquer des mesures protectionnistes sur leur économie, favoriser l'achat local en agriculture et couper dans les salaires des élus. Si on ne s'en tenait qu'à ces éléments de leur programme, on ne comprendrait pas pourquoi il s'agit d'un parti d'extrême droite.

## Le vieux fond

Toutefois, le Front national continue de mener de violentes charges antisyndicales, de souhaiter la dérégulation du temps de

travail, de vouloir le retour des enfants dans les usines avec l'apprentissage de métiers dès 14 ans ou encore de promouvoir la suppression de l'impôt sur la fortune... une mesure qui satisfera probablement le père Le Pen, lui-même millionnaire. Dans le fond, le Front de 2015 ne s'éloigne guère de ses vieux relents anti-État providence de naguère. Alors, présenter Marine Le Pen comme « de gauche » n'est pas plus crédible que lorsque l'on présentait jadis Jean-Marie Le Pen comme le Reagan français.

L'ADN du Front national ressort surtout lorsqu'on jette un coup d'œil à ses politiques d'immigration et de défense. Les Frontistes veulent réduire l'accueil d'immigrants par 20 fois, interdire les manifestations de soutien aux clandestins, expulser les immigrants qui ne se trouvent pas de travail après un an, rétablir la peine de mort, augmenter significativement les effectifs de la gendarmerie, créer 40 000 nouvelles places dans les prisons, augmenter à 2 % du PIB les dépenses militaires et réaffirmer le concept de dissuasion nucléaire.

Du côté des droits individuels, le FN flirte avec l'idée de rendre l'avortement moins accessible et de revenir en arrière sur la légalité du mariage homosexuel, pour ne citer que quelques exemples. Bref, le programme du FN menace les libertés individuelles et les droits des minorités, surtout si elles ont le malheur de ne pas être de citoyenneté française.

Les problèmes auxquels sont confrontés les peuples, ce sont des systèmes économiques et politiques, des régimes, des idéologies. La grande politique consiste à changer le système, pas à s'attaquer aux individus. Les systèmes doivent servir les êtres humains et non l'inverse. Vouloir se débarrasser de ceux qui ne cadrent pas pour que le système fonctionne mieux, c'est perdre de vue l'essentiel.

## Le nationalisme d'émancipation

Par chance, le nationalisme ne se réduit pas à la dérive du Front national. Le nationalisme peut également être un projet d'émancipation, une façon de donner aux peuples des outils pour s'épanouir et enrichir la diversité culturelle internationale.

Le nationalisme des peuples sans État, comme celui du Québec, du Jura du Sud en Suisse, de l'Écosse et de la Catalogne, lorsqu'il vise la dignité et la liberté, est un nationalisme qui fait avancer l'humanité. On peut aimer son peuple sans rejeter les autres. C'est d'ailleurs la seule façon de donner à ces autres l'envie d'en faire partie.

## Le nationalisme frontiste

Qu'un État veuille défendre ses intérêts et protéger son peuple est parfaitement légitime. Mais... le protéger de quoi, au juste? C'est à cette intersection que le nationalisme peut dérailler. Lorsqu'un peuple se met à vouloir se protéger de ses minorités, il y a un problème. Ce sont les minorités qui ont besoin de protection et non l'inverse.

Lorsqu'on pense que le problème, ce sont les Juifs, les musulmans, les Anglais, les salariés, les riches ou les pauvres, on désigne des individus et on s'égaré. Les êtres humains ne sont pas des problèmes, ce sont des fins en soi et ils ont une dignité inaliénable. Le reconnaître, c'est la condition même de l'humanisme. Ne pas le reconnaître, c'est se ranger du côté obscur du nationalisme.



Marine Le Pen

suite de la page 4 – La stratégie référendaire

Alors, un référendum? Oui, mais pas avant la mise sur pied d'une nouvelle commission Keable qui analysera toutes les politiques de déstabilisation de la nation québécoise mises en œuvre par l'État canadien et leurs valets du Parti libéral du Québec. Pas avant d'avoir chiffré les préjudices économiques que nous a causés Ottawa. Pas avant non plus la formation d'une agence de renseignement et de sécurité qui visera à déjouer toutes les politiques hostiles d'immixtions et d'intrusions étrangères dans notre vie nationale.

Alors, un référendum? Oui, mais pas avant que le Québec, qui s'est reconnu État et Peuple en l'an 2000 par la loi 99, affirme par la voix de son Assemblée nationale qu'en vertu de la souveraineté québécoise promulguée par cette loi, le Peuple et l'État du Québec constituent l'autorité suprême sur le territoire du Québec, nonobstant les droits conférés aux Premières nations.

Un référendum? Oui, mais pas avant que conformément à ce nouvel ordre constitutionnel québécois, nous réglions enfin le cas de l'abolition de la monarchie en nous dotant d'institutions conformes à notre statut souverain et à notre réalité démocratique, c'est-à-dire en devenant une république.

Un référendum? Certes, mais pas avant la mise sur pied d'une cour de haute justice qui se saisira des questions constitutionnelles et relèvera uniquement de l'État québécois et non d'Ottawa. La Cour Suprême du Canada deviendrait alors totalement étrangère au droit québécois et ne pourrait plus intervenir dans cette période de transition qu'il faut espérer très courte.

Un référendum? Bien sûr, mais pas avant la restauration intégrale de la *Charte de la langue française* et la promulgation d'une constitution provisoire devant remplacer la constitution canadienne, devenue caduque depuis 1982.

Un référendum? À n'en point douter, mais pas avant que l'Assemblée nationale n'adopte une loi de désaveu de la Constitution canadienne de 1982 et valide à la pièce les lois canadiennes continuant à s'appliquer dans la période transitoire de permutation des juridictions.

Un référendum? Forcément, mais pas avant l'instauration d'une citoyenneté québécoise devant nous assurer que seuls les Québécois auront le droit de vote lors de cette historique convocation aux urnes.

Cette démarche qui suppose bien sûr la prise du pouvoir par le camp indépendantiste ne saurait aboutir sans une formidable mobilisation du peuple québécois à travers ses associations politiques, sociales et syndicales. Le procès du fédéralisme, sa dénonciation nécessaire ne devront jamais céder leur place dans le débat national. Les arguments pour l'indépendance de même que le discours patriotique plus que jamais seront au cœur de la campagne médiatique pour l'indépendance. Et tout cela que nous avons déjà fait et que nous referons portera ses fruits, parce que désormais le mouvement indépendantiste se sera donné un peu plus qu'une simple stratégie électorale, il se sera doté d'une stratégie d'État.

À la veille du prochain référendum, il est probable que le camp des dépendantistes sera si décontenancé qu'il n'aura plus d'autre carte à jouer qu'une refonte complète du fédéralisme basée cette fois sur une fédération d'États souverains. Pour la simple raison que sans avoir définitivement opté pour l'indépendance, le Québec sera davantage souverain, et cela à un tel degré que le régime fédéral canadien ne sera plus viable.

Mais cela, c'est le problème du Canada et de ses avocats. Notre problème à nous, indépendantistes, ne devra être que de vaincre une bonne fois pour toutes. •••

# Le Patriote

## QUESTIONNAIRE SUR LE PASSAGE AU NUMÉRIQUE

Depuis 2003, les numéros du journal *Le Patriote* sont accessibles sur le site internet de la SSJB, de façon conviviale, pour les membres et tous les internautes : [ssjb.com](http://ssjb.com)

À compter de mai 2016, lors de la parution d'un numéro du *Patriote*, chaque membre recevra un courriel avec un lien Internet pour se rendre à la version électronique du Journal.

Cette façon de faire correspond à l'évolution des médias présentement. Elle est plus écologique. Les économies permettront à la SSJB de financer davantage d'actions concrètes pour l'avenir du Québec.

L'édition papier sera maintenue pour ceux et celles qui en feront la demande et qui assumeront une partie des frais, soit un montant annuel de 6 \$ (2 \$ par numéro).

Vous seriez donc aimable de préciser vos choix ci-après, afin que la SSJB puisse appliquer ces changements à tous les membres.

MODE NUMÉRIQUE :

SVP transmettez la version numérique à l'adresse courriel

MODE PAPIER :

Je désire poursuivre la réception du journal IMPRIMÉ et j'accepte de payer les frais annuels de 6 \$.

Signature

Nom: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

SVP transmettez votre réponse par courriel à [francelanglais@videotron.ca](mailto:francelanglais@videotron.ca)

Par courrier à : France Langlais, Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal H2X 1X3

Par téléphone : 514 890-1785

DATE LIMITE DE RÉPONSE DU SONDAGE : 31 mars 2016

# Où est la langue de ma mère ?

par Karim Akouche

Aujourd'hui, j'ai envie de crier. Mes mots sont comme des braises. Ils me brûlent la bouche. Je ne peux pas continuer de les ressasser. Il faut que je les crache.

Ce matin, après plusieurs années, j'ai enfin osé regarder mes papiers. J'ai scruté mon passeport et ma carte d'identité. Ils sont verts. On les a imprimés à la couleur de l'islam. Les informations y sont en arabe.

Je les ai retournés. Je les ai froissés. Je les ai épluchés. Il n'y a pas la langue de ma mère.

Ces documents ne me nomment pas. Ils me renient. Les autorités ont fait de moi ce que je n'ai jamais été. En kabyle, la carte d'identité s'appelle *nekwa*. Autrement dit, celui qui est sur ce document, c'est moi. Or, il n'y a pas « moi » dans les documents officiels algériens. Il y a l'autre. Il y a le déni. Il y a le faux. Il y a l'absurde.

Le Berbère est la version moderne de l'indigène. Pour exister, il doit brandir les couleurs de ses maîtres. L'Afrique a perdu son Nord, a dit le poète. Le Nord se cherche. Il a les pieds en Afrique et la tête en Orient. On l'appelle le Maghreb. Parfois, le Maghreb arabe. À chaque fois que quelqu'un prononce cette appellation, il plante un couteau dans la poitrine d'un enfant amazigh.

L'Algérie est sustentée au mensonge identitaire. Le mensonge identitaire a engendré l'amnésie. L'amnésie a enfanté la haine de soi. La haine de soi a nourri le complexe du colonisé. Le complexe du colonisé a produit les hommes du ressentiment. Les hommes du ressentiment ont accouché des enfants de la violence.

Qui suis-je ? J'ignore ma route. Je ne connais pas ma destination. J'erre tel un somnambule. Perdu dans les tourbillons du temps, je me cherche une bouée de sauvetage. Derrière, le désert me poursuit. Devant, le froid me menace.

Où est l'horizon ? Où est la langue de ma mère ? Où est la religion de mon père ? Où est la mémoire de ma terre ? Où est l'histoire de mes aïeux ? Où sont leurs traces ? Où sont leurs empreintes ?

Il n'y a rien à l'école, rien dans les villages, rien dans les villes, rien dans les arbres, rien dans les mesures, rien sur les tombes.

Rien ici. Rien là-bas. Rien partout.

Triste destin que les colons ont gravé dans le caillou. Personne ne dit la vérité. Les sages africains l'ont compris bien longtemps avant moi : tant que les lions n'auront pas leurs historiens, les histoires de chasse continueront de glorifier le chasseur.

Nous sommes généreux avec ceux qui nous oppriment. Nous n'existons qu'à travers leurs gestes. Nos rêves sont aussi grands que nos chimères. Nous souhaitons abolir les frontières. Mais nous manquons de logique. L'universalisme est un luxe que les êtres enchaînés ne peuvent pas se permettre. Nous appartenons à un peuple sans voix. Notre nation est invisible.

Quand comprendrons-nous que l'histoire n'est pas l'alliée des vaincus ? Elle est la concubine des puissants.

Un peuple sans État est comme un chien de basse-cour. Il obéit à l'État qui le tient en laisse.

Nous avons trop écouté les marchands d'illusions. Les identités ne sont pas toutes meurtrières. La nôtre et bien d'autres sont meurtries. Depuis belle lurette que nous vivons à la périphérie du monde.

Nous parlons comme le colon. Nous mangeons comme lui. Nous rions comme ses filles. Nos pommettes rougissent comme ses joues. Nous sommes son ombre. Pour avancer, nous le suivons. Pour vivre, nous le



Karim Akouche (Photo : Henry Saint-Fleur)

copions. Notre art est son art. Nos cauchemars sont ses hallucinations. Nous imitons ses mouvements. Nous cavalons quand il court. Nous reculons quand il hésite. Il nous a légué ses habits. Il a trouvé des savates à nos pieds. Nous réagissons quand il nous agresse. Nous nous recroquevillons lorsqu'il nous aiguillonne. C'est lui qui impose les lois. Il est à la manœuvre. Nous sommes à la remorque. Nos pas sont rythmés par la cadence de son cœur. Il nous a façonnés avec son moule.

Nous sommes les enfants illégitimes de sa civilisation.

Nous ne valons pas cher. Nous sommes ses déchets. Il nous a sacrifiés sur l'autel de sa rapacité.

Nous sommes son folklore. Nous sommes son passe-temps. Nous sommes son divertissement. Nous sommes ses bouffons. Il contrôle notre esprit. Il a tué nos germes. Il a étouffé nos bourgeons. Nous n'avons pas le droit de nous épanouir dans notre humus. Il nous a arrachés à nos racines. Il nous a plantés dans la rocaïlle. Il nous a jetés dans les griffes de la servitude.

Nous sommes des produits vendus au marché de l'ignorance et du mépris. Une fois consommés, nous serons jetés dans le dépotoir de l'histoire.

Lorsque je suis né, on m'a collé l'étiquette « arabe ».

À ma mort, je serai enterré « musulman ».

Mon acte de naissance est un acte de décès.

Je n'existe pas. Ni dans la vie ni dans la mort.

Je suis une odeur. Je suis une rumeur. Je suis le murmure d'un oiseau étranger. Je suis le bruissement du vent.

Je suis perdu. J'appartiens à un peuple renié, spolié de ses terres et de ses droits. Je suis relégué au rang d'administré.

L'histoire m'a tendu un double piège. Aux yeux de l'Oriental, je suis un peu occidental, car je suis laïque et ouvert sur le monde. Pour l'Occidental, je suis un Oriental, un être exotique, un Arabe, un musulman.

Ballotés entre l'Est et l'Ouest, envahis par le général Qqba et conquis par l'empereur Napoléon, nous regardons passer les vagues du temps.

Nous sommes les spectateurs d'un monde ingrat qui nous écrase.

Faute d'avoir une existence officielle, je me suis créé une existence fictive, dans les livres, dans les contes, sur les planches des théâtres.

N'est-il pas temps, grand temps, que l'Afrique retrouve son Nord ? ...

# MOUVEMENT QUÉBEC FRANÇAIS

## Déshabiller Jean pour mieux vêtir John

Par **Éric Bouchard**,

Directeur général du Mouvement Québec français



Depuis le rapport Chambers de 1992 sur le réseau scolaire anglophone, les représentants des groupes de pression anglophones ne cessent d'intervenir dans les médias pour nous expliquer la décroissance de leurs effectifs et la mort imminente de leurs institutions.

Dernièrement, le maire de Montréal, Denis Coderre, la ministre de l'Immigration, Kathleen Weil, et Susan Stein, présidente de la Commission scolaire Lester B. Pearson, voulaient une dérogation à la loi 101 pour que les jeunes réfugiés syriens aillent à l'école anglaise, et ce, sans aucune justification valable.

Comme disent les Anglais, « The squeaky wheel gets the grease ». Plusieurs représentants de la majorité canadienne-anglaise sont revenus à la charge pour nous dire que Pierre Curzi, anciennement du PQ, et la coalition contre les écoles passerelles avaient crié au loup en 2010 à la suite des mesures annoncées par le

PLQ pour fermer la brèche qui aurait fait fuir des effectifs vers le réseau scolaire anglais. Les groupes anglophones en ont profité pour nous redire jusqu'à quel point leur réseau institutionnel en éducation était mal en point en 2016. Qu'en est-il vraiment ?

Au Québec, il y a 8 % de gens dont la langue maternelle est l'anglais et 11 % de tous les élèves du primaire et du secondaire étudient dans une institution anglophone. Au collégial, 16 % des étudiants fréquentent un cégep anglophone, soit le double du poids démographique des anglophones. Chez ceux qui font des études préuniversitaires, 23 % le font dans des collèges anglophones, soit près du triple du poids relatif des anglophones. À l'université, le quart des étudiants font leurs études supérieures dans une institution anglophone et 29 % de tout le financement va à McGill, Concordia et Bishop's.

Plus le niveau d'éducation est important, plus les effectifs des institutions anglophones sont, de façon relative, beaucoup plus importants que les effectifs des institutions francophones. Ceci a un impact direct sur la langue de travail, puisque 50 % des francophones et 75 % des allophones qui font leurs études supérieures en anglais vont faire usage de cette langue toute leur vie au travail.

Si les effectifs des institutions universitaires anglophones étaient de 11 % comme au primaire-secondaire, c'est plus d'un milliard par année qui irait aux institutions universitaires francophones. Avec ce milliard supplémentaire annuel investi, nous aurions, au bas mot, deux des trois meilleures universités francophones de la planète, ce qui nous permettrait d'avoir un avantage comparatif pour attirer, et surtout garder, beaucoup des 230 millions de cerveaux francophones.

Cependant, le *Quebec Community Group Network*, qui reçoit cinq millions par année de Patrimoine Canada – donc de nos poches – ne parle jamais de rétablir l'équilibre dans le financement des institutions d'enseignement supérieur. Ce qui est plus grave, c'est qu'aucun recteur d'université ni directeur de cégep francophone n'en parle. Pire, aucun professeur d'université ou représentant d'association étudiante n'en souffle mot.

Pour qu'une langue soit en santé, elle a besoin de deux choses : le poids du nombre et des institutions publiques qui fonctionnent dans cette langue.

Malgré le fait que le français soit la sixième langue la plus parlée au monde et probablement la deuxième d'ici 30 ans, les francophones ne font pas le poids en Amérique.

Au Canada anglais, où il y a très peu d'institutions publiques francophones, le taux d'assimilation est effarant. Au Québec, il faut donc nous prévaloir d'institutions publiques puissantes qui utiliseront et feront vivre le français. Bien que majoritaires, les anglophones l'ont compris depuis longtemps. C'est pourquoi ils financent goulûment les groupes qui combattent la loi 101 et qui font pression pour convaincre les politiciens de prendre les effectifs de Jean pour habiller John.

[Note : Ce texte est d'abord paru dans *La Presse* du 9 janvier dernier, puis repris dans *Le Devoir* du 11 janvier.]

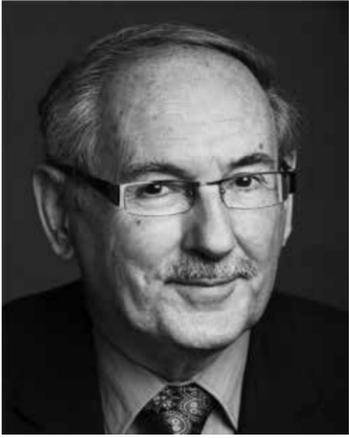
## Un don ou un legs testamentaire

**La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal remercie ceux qui, par leur don ou par leur legs testamentaire, nous aident à poursuivre encore mieux notre combat.**

Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à madame Monique Paquette au 514-843-8851

# Quelques clichés erronés sur l'immigration

par Jean Dorion



[NDLR : Ancien président de la Société, l'auteur a travaillé dix ans au ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, comme attaché politique des ministres Jacques Couture et Gérard Godin, puis comme agent de liaison avec les communautés culturelles.]

Le rapport du mouvement nationaliste québécois à l'immigration, comme aux communautés culturelles qui en résultent, a toujours été marqué par une forme d'anxiété.

Cette anxiété – justifiée à certains égards – a influencé nos perceptions du phénomène migratoire. L'anxiété mène à préconiser, pour des problèmes complexes, des solutions simples. Et habituellement mauvaises. La popularité de ces « solutions » repose sur des croyances

inexactes et aussi, il faut bien le dire, sur « la soif de croire » que génère l'anxiété.

Je veux répondre ici à quelques perceptions incorrectes concernant l'immigration. Quels que soient nos objectifs, il est essentiel de bien comprendre la réalité sur laquelle nous voulons agir.

## 1- Le Québec reçoit un nombre anormalement élevé d'immigrants par rapport à sa population

Ce n'est pas vraiment le cas. Les comparaisons d'un pays à un autre sont compliquées, vu les définitions variables, mais le cas le plus facilement comparable à celui du Québec est celui du Canada : le Québec a reçu, en 2014, 19,3 % de l'immigration canadienne; ce pourcentage, qui avait été en moyenne de 20,2 % dans les cinq années précédentes, était alors inférieur au poids démographique du Québec dans le Canada (23,1 % au 1<sup>er</sup> janvier 2014). Le Québec reçoit donc, annuellement, en proportion de sa population, moins d'immigrants que le Canada et encore moins que le Canada anglophone.

Outre ce constat annuel, on peut aussi mesurer l'effet à plus long terme des mouvements de population : les Nations-Unies ont établi un tableau du pourcentage, dans 232 pays et territoires, de la population née à l'extérieur de chacun d'entre eux. Tenons-nous en à des pays développés et de culture occidentale : s'il figurait dans ce tableau, le Québec, avec 12,6 % de sa population née hors du Canada (selon le recensement de 2011), dépasserait légèrement, quant à la part de sa population immigrée, la France (11,6), l'Allemagne (11,9) et le Royaume-Uni (12,4). Mais il serait derrière l'Espagne (13,8), la Norvège (13,8), les États-Unis (14,3) et la Suède (15,9). Et loin derrière le Canada dans son ensemble (20,7 %), la Nouvelle-Zélande (25,1) et l'Australie (27,7). (Tous ces derniers chiffres sont de 2013).

## 2- L'immigration entre trop facilement, avec peu d'exigences sur les qualifications ?

Il est au contraire difficile d'immigrer au Québec. Seule une faible proportion des personnes initialement intéressées parvient à satisfaire toutes les exigences. Il y a une grille de sélection avec pointage. Quiconque rêve d'immigrer ici peut, en ligne et avant même de faire une demande, comparer son propre profil à cette grille : cette comparaison est l'occasion, pour la plupart des rêveurs, de renoncer à leur rêve. Le Québec, en plus des qualifications professionnelles, cherche des immigrants jeunes et francophones et les points accordés pour chacun de ces deux critères, en particulier, comptent tellement qu'il faut habituellement disposer de d'autres égards d'atouts très exceptionnels pour s'en dispenser.

De plus, les immigrants paient des frais non remboursables pour que le Québec examine leur dossier : 765 \$ par candidat, plus 164 \$ pour chacun de ses dépendants; s'ajoutent les frais de traitement fédéraux (550 \$ par adulte, 150 \$ par enfant), les frais préalables à l'émission du visa (490 \$ par adulte), les frais de test de langue (de 200 à 400 \$ selon le pays) et les frais d'examen médical (du même ordre). Plus, au besoin, les frais de traduction de documents. Faites le calcul pour, disons, un couple avec deux enfants...

Les délais d'attente sont longs (souvent plus de deux ans) avec un fort risque d'être refusé.

Selon *Le Devoir* du 12 novembre 2014, « 52 % des demandes d'immigration de travailleurs qualifiés ont été rejetées ou refusées entre le début de l'année et le 30 septembre 2014 ». On parle ici de personnes qui s'étaient crues suffisamment qualifiées pour oser remplir leur dossier de candidature, avec ses incroyables exigences paperassières, et en acquitter les frais (non remboursés).

Pour les réfugiés, dont le statut est déterminé par le gouvernement fédéral, on est moins strict sur les qualifications. Ils forment naguère un gros morceau de l'immigration au Canada comme au Québec mais ils ont vu leur part diminuer avec les années. Elle pourrait remonter mais ils ne constituaient plus, en 2014, que 9,7 % des immigrants admis au Québec.

## 3- Le vieillissement de la population, qu'on prétend atténuer par l'immigration, n'est pas vraiment un problème aussi grave qu'on le dit.

Il l'est. L'espace manque pour traiter ici des aspects politiques, économique, culturels et fiscaux de ce vieillissement. J'en ai parlé en évoquant, outre les cas du Québec et de l'Allemagne, celui, dramatique, d'un pays que je connais bien : le Japon, dans un long chapitre de mon livre *INCLURE. Quelle laïcité pour le Québec ?* (Québec-Amérique, 2013). Le lecteur pourra s'y référer. J'ajoute simplement ici un élément du problème mentionné moins explicitement dans mon ouvrage : selon *Le Devoir* du 28 octobre 2015, au Canada « les frais de santé croîtront beaucoup plus vite que l'économie, particulièrement au Québec où la population vieillit plus vite que dans le reste du pays. Selon des études internationales, les personnes de 65 ans et plus coûtent de cinq à six fois plus cher que les autres à soigner. Or, elles étaient déjà 17 % dans la population québécoise l'an dernier, comparativement à une moyenne canadienne de 15,7 % et de 11,4 % en Alberta. » Cet exemple illustre une gravité du problème plus forte au Québec qu'au Canada, même si ce dernier pays en sera lui aussi affecté.

## 4- L'immigration ne saurait être l'un des moyens de pallier aux inconvénients du vieillissement démographique, puisqu'il faudrait accueillir des multitudes d'immigrants pendant des dizaines d'années pour réduire ne serait-ce que d'un an l'âge moyen de la population.

Il ne s'agit pas de réduire l'âge moyen, objectif impossible au Québec, puisque les *baby-boomers*, qui forment une si grande part de notre population, vieillissent d'un an à chaque année comme tout le monde, ce qui va dans le sens d'une hausse de l'âge moyen. Les naissances peuvent en principe agir dans le sens inverse, puisque l'âge des bébés est minime

par définition, mais il y en a moins aujourd'hui qu'à l'époque où naquirent les actuels *baby-boomers*. En principe toujours, l'âge moyen commencera peut-être à baisser quand ces derniers nous auront quitté pour un monde encore meilleur que celui-ci.

Mais on pallie aux inconvénients du vieillissement, en tentant de regarnir, au moins partiellement, les cohortes en âge de travailler, celles qui permettent de maintenir une économie de taille suffisante pour assurer, entre autres choses, les revenus de l'État. Il faut aussi avoir des enfants qui succéderont à ces cohortes dans 20 ans ou plus. Les nouveaux immigrants contribuent à ces deux objectifs car les jeunes sont nettement plus nombreux parmi eux que dans la population en général.

Voici la répartition par groupes d'âge de la population du Québec en 2014 et la même répartition parmi les immigrants accueillis au Québec cette année-là. La comparaison des pourcentages est assez éclairante :

| Population du Québec, 2014 |           |             |
|----------------------------|-----------|-------------|
| Âge                        | Nombre    | Pourcentage |
| 0-14 ans                   | 1 267 451 | 15,4 %      |
| 15-44 ans                  | 3 178 085 | 38,7 %      |
| 45-64 ans                  | 2 363 217 | 28,8 %      |
| 65 ans et +                | 1 405 919 | 17,1 %      |
| Total                      | 8 214 672 |             |

| Immigrants au Québec, 2014 |        |             |
|----------------------------|--------|-------------|
| Âge                        | Nombre | Pourcentage |
| 0-14 ans                   | 10 671 | 21,2 %      |
| 15-44 ans                  | 34 399 | 68,4 %      |
| 45-64 ans                  | 4 230  | 8,4 %       |
| 65 ans et +                | 975    | 1,9 %       |
| Total                      | 50 275 |             |

Notons qu'il y a parmi les immigrants, en 2014, un peu plus de femmes que d'hommes (50,2 % vs 49,8 %). Près de 7 immigrants sur 10 ont moins de 35 ans.

## 5- Les politiques familiales sont la vraie solution au problème du vieillissement.

Politiques familiales et politique d'immigration ne doivent pas être opposées; elles sont complémentaires. N'importe laquelle des deux, prise toute seule, donnera de moins bons résultats que si elle est couplée à l'autre.

Québec a déjà les meilleures politiques familiales en Amérique du Nord : le régime fiscal le plus avantageux pour les familles, d'après le groupe de fiscalistes dirigé par Luc Godbout, un réseau de garderies et un système de congés parentaux inégalés. Nous ne sommes pourtant pas les Nord-américains qui font le plus d'enfants. On peut présumer que les politiques familiales précitées (avantageuses à long terme mais coûteuses pour l'État à court terme) ont contribué à redresser la courbe des naissances chez nous entre 2003 et 2009... avant qu'elle ne plafonne puis ne fléchisse par la suite. C'est que l'argent et les services ne règlent pas tout : nous connaissons tous des gens qui ne voudraient pas d'enfants même si on leur offrait un million à chaque naissance. Des facteurs culturels et psychologiques sont ici en cause.

Mais surtout, les meilleures politiques familiales se heurteront chez nous à un obstacle encore plus incontournable : la majorité des femmes du Québec a dépassé le seuil des 42 ans, âge passé lequel la quasi-totalité d'entre elles n'auront plus d'enfants. Cette majorité est une réalité sans précédent dans notre histoire et elle s'accroît à chaque année. D'où le rôle important des femmes jeunes qui immigreront au Québec.

## 6- Ce rôle des immigrantes et immigrants est-il vraiment si important? L'immigration n'a-t-elle pas pour seul effet de grossir la population totale sans changer grand-chose à sa répartition entre classes d'âge?

J'entends cet argument depuis quarante ans et il a longtemps été vrai, à la fois parce que la population née au Québec était en général beaucoup plus jeune qu'aujourd'hui (donc plus susceptible d'avoir tôt ou tard des enfants) et l'immigration moins forte (pour la décennie 1976-1985, par exemple, elle fut en moyenne de 19 267 par année, contre 50 275 l'an dernier).

Mais en 2014, quiconque a un enfant d'âge scolaire et voit qui sont ses camarades de classe aura peine à croire que les immigrants ne contribuent pas plus que les Québécois de naissance à la présence d'enfants au Québec, toutes proportions gardées, bien sûr. Il aura bien raison. (Et le phénomène ne s'observe plus seulement dans la grande région montréalaise).

En 2014, sur 87 700 bébés nés au Québec, 20 958 sont nés de mère née à l'étranger, soit 23,9 %. Mais ce n'est pas tout : la même année, nous avons vu plus haut que 10 671 enfants de 0 à 14 ans ont immigré au Québec. Un calcul précis de la contribution annuelle des enfants de mère immigrante (qu'ils soient nés ici ou nés ailleurs) à la présence d'enfants au Québec exigerait qu'on tienne compte d'autres données (migrations interprovinciales, en particulier) mais on voit tout de suite que cette contribution est forcément considérable. Ce chiffre annuel de 31 629 nouveaux jeunes Québécois nés de mère immigrantes (nouveaux au Québec en 2014 parce que nés ou immigrés ici cette année-là) correspond à 32,2 % du total des enfants nés ou immigrés au Québec durant cette même année, total qui était de 98 371 (87 700 nés + 10 671 immigrés).

Dans *INCLURE*, j'avais fait le même calcul pour 2006, avec un résultat de 27,5 %. Le pourcentage est donc en croissance, tel que mon livre l'annonçait dans les termes suivants : Dans la mesure où nos critères d'admission continueront à favoriser une immigration jeune, et alors que le pourcentage des femmes nées au Québec qui auront dépassé le début de la quarantaine croîtra, la contribution des nouvelles immigrantes à la présence d'enfants au Québec devrait continuer à s'accroître.

\*\*\*

Notre situation démographique rend l'immigration inévitable et nécessaire; on peut donc s'attendre à ce qu'elle demeure élevée au cours des prochaines années. Le déni de cette inévitabilité et de cette nécessité n'aide pas à faire les efforts nécessaires pour que l'immigration joue pour le Québec, et en particulier dans le sens de ses intérêts politiques et linguistiques. Ces derniers résultats ne peuvent être atteints que par étapes. La première étape à franchir réside dans la connaissance des faits.

# Le Colloque sur l'Acte d'Union de 1840 : 175 ans de provincialisation

par Aude de Latrémoille



Josiane Lavallée, l'organisatrice du colloque.  
(Photo : France Langlais)

Le 5 juin dernier, plusieurs d'entre nous – pas moins d'une centaine – ont assisté au colloque organisé par la SSJB, à la Maison Ludger-Duvernay, qui portait sur la période entourant l'Acte d'Union de 1840. Tous les historiens, politicologues et sociologues invités furent sans contredit à la hauteur de l'événement. Ils nous ont transmis une partie de leur savoir portant sur cette période dite de la « grande noirceur », laquelle, méconnue de plusieurs, se situant entre 1840 et 1960. Tout d'abord, **Josiane Lavallée** ouvrit ce colloque en situant l'Union dans l'historiographie québécoise aux XX<sup>e</sup> et XXI<sup>e</sup> siècles.

**André Poulin** présenta de précédents Actes d'Union de l'Angleterre jusqu'à 1840. Il y eut en 1536 celui du Pays de Galles, puis celui de l'Écosse en 1707 et celui de l'Irlande en 1801. Pour sa part, **Julie Guyot** fit une étude comparative entre les demandes de l'Irlande par Daniel O'Connell et celles du Bas-Canada par Louis-Joseph Papineau, avocat et seigneur au début du XIX<sup>e</sup> siècle. **Denis Vaugeois**, **François Deschamps** et **Mylène Bédard** relatèrent pour leur part diverses tentatives de projets d'Union et de revendications de 1791 à 1840. Que s'est-il passé réellement durant toutes ces années ? Que signifiait l'Acte de Québec ? Et comment la société canadienne-française réagit-elle après que Londres eut refusé en 1843 les 92 résolutions que l'Assemblée législative lui avait proposées dès 1840 ? Mais, surtout, que se passa-t-il après l'arrestation et la pendaison de plusieurs Patriotes qui choisirent de prendre les armes, estimant que les droits de la majorité française étaient bafoués ? Nombreuses furent les arrestations et de trop furent les pendaisons ! Nombreux également furent ceux qui choisirent l'exil, pour la plupart aux États-Unis, afin d'en arriver à se tailler une place au soleil. Cette nouvelle constitution, proclamée le 10 février 1841 au Bas-Canada et qui unissait d'un trait le Bas et le Haut-Canada fit des Canadiens français un peuple minoritaire au sein d'un Canada-Uni. De son côté, **Lucille Beaudry** définit dans ses grandes lignes la pensée politique d'Étienne Parent, formée de nationalisme et de réformisme.

D'autres Patriotes, tels que Louis-Hippolyte La Fontaine, décidèrent de suivre les nouvelles règles du jeu britannique afin de conserver leur identité, dite canadienne-française. **Éric Bédard** traça les cheminements de La Fontaine, de même que ceux du chef des Patriotes Papineau, jusqu'à son retour au pays en 1845. **Robert Comeau**, quant à lui, fit part de l'idéologie nationaliste-fédéraliste aussi présente. Quant à **Danic Parenteau**, il se pencha sur les idées du peuple face à l'Acte d'Union de 1840. **Stéphane Kelly** élaborait quelque peu sa pensée face à une assimilation possible du peuple au Bas-Canada entre 1835 et 1845.

Au lendemain de la signature de l'Acte d'Union, le 23 juillet 1840, **Denis Monière** en relata les effets politiques. **Donald Fyson** déterminait l'an 1841 comme une date charnière dans le développement de l'État. **Jean-François Payette** discuta du gouvernement responsable de 1848. Et, pour clore cette journée, **Daniel Turp** compara le contenu des textes de l'Acte d'Union de 1840 avec ceux de la Confédération de 1867. Enfin, jusqu'aux années 1960, qui ont caractérisé la Révolution tranquille, il faut comprendre que seule la presse relatait l'identité de notre nation.

Dans les grandes lignes, voilà ce que tous ces historiens nous auront appris au cours de ce colloque. Nous remercions très sincèrement celle qui en fut l'instigatrice, Josiane Lavallée, et qui a su réunir en une seule journée autant de matière grise. •••

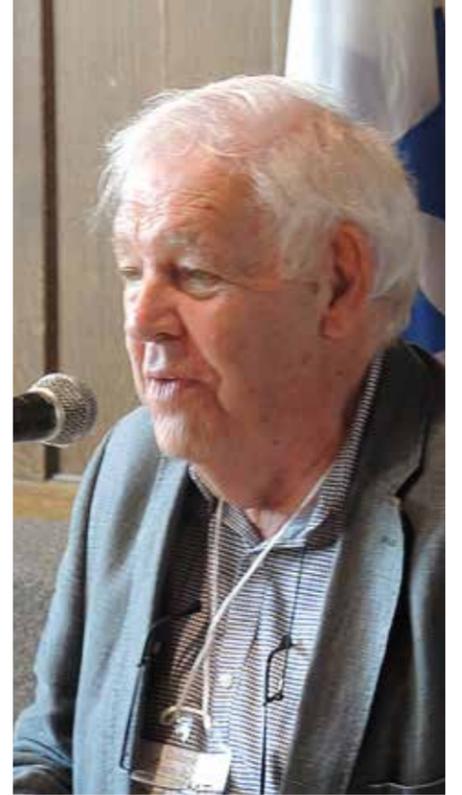
[Nos lecteurs consulteront avec profit le numéro de septembre-octobre 2015 de *L'Action nationale*, qui contient bon nombre des présentations faites au cours de ce colloque.] •••



Robert Comeau. (Photo : France Langlais)



Une des salles où se déroula le colloque. (Photo : France Langlais)



Denis Vaugeois (Photo : France Langlais)

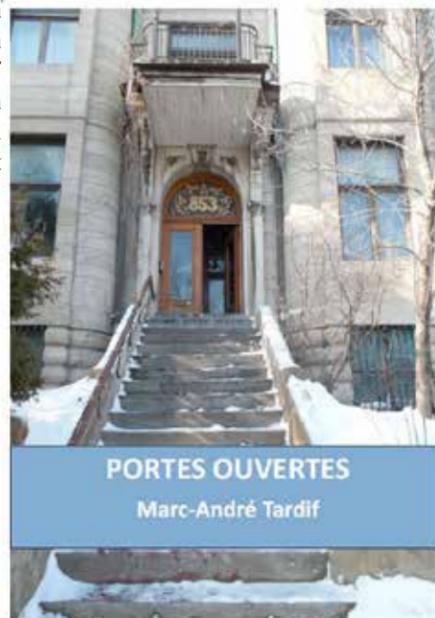
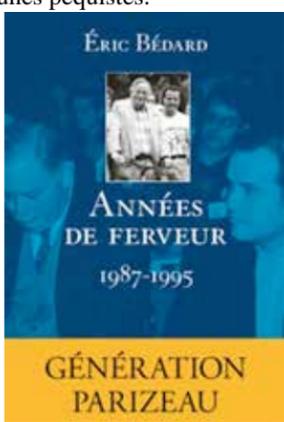


Julie Guyot (Photo : France Langlais)

## LES DÉJEUNERS-CONFÉRENCES

par Josiane Lavallée

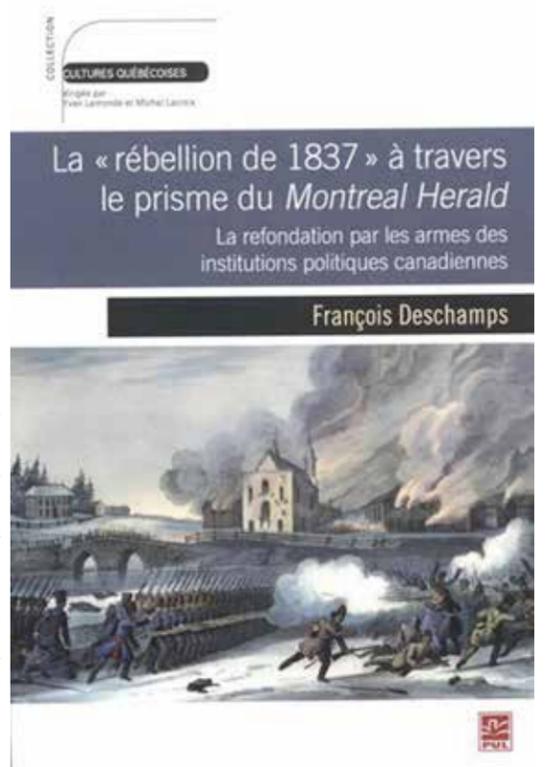
Depuis septembre dernier, les déjeuners-conférences Ludger-Duvernay sont de retour à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal pour une troisième année. La saison a débuté, le dimanche 13 septembre, avec l'historien Éric Bédard qui est venu nous parler de son dernier livre *Années de ferveur, 1987-1995* (Boréal), où il nous a raconté avec passion ses années de militantisme au sein du Parti québécois, notamment en tant que président des Jeunes péquistes.



Le mois suivant, le 4 octobre, c'était au tour de monsieur Marc-André Tardif de venir nous raconter, avec *Portes ouvertes*, l'histoire de la maison sise au 853 Sherbrooke Est qui a abrité pendant plus de cinquante ans, soit de 1925 à 1977, la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Quelques semaines plus tard, le 25 octobre, nous recevions l'historien François Deschamps qui a étudié en profondeur les années précédant la rébellion de 1837 à travers le journal tory *Montreal Herald*. La saison d'automne des déjeuners-conférences s'est terminée avec la conférence de Martine Tremblay : *Une rébellion tranquille, Une histoire du Bloc québécois de 1990 à 2011* (Québec-Amérique) qui a eu lieu le dimanche 6 décembre en présence de soixante-dix convives.

•••



# Un premier Immortel parmi les récipiendaires du prix Ludger-Duvernay

Le 21 novembre dernier, la SSJB remettait à Dany Laferrière le prix Ludger-Duvernay. Voici l'allocution de Maxime Laporte lors de la remise du prix à M. Laferrière, faite dans le cadre du Salon du livre de Montréal.

Monsieur l'Académicien, cher Maître,  
Madame la Ministre des Relations internationales et de la Francophonie,  
Monsieur le Maire de Montréal,  
Monsieur l'Ambassadeur d'Haïti,  
Chers amis et amoureux des mots et de la langue française,

Bienvenue à cette cérémonie de remise du Grand Prix Ludger-Duvernay de la Société Saint-Jean-Baptiste. Je tiens dans un premier temps à remercier les responsables du Salon du livre de Montréal pour leur accueil et leur extraordinaire collaboration. Surtout, je veux les féliciter pour le succès retentissant de cette 38<sup>e</sup> édition! Merci à vous qui nous faites lire, merci de nous faire découvrir des auteurs et des livres magnifiques, merci de nous entraîner année après année dans cette odyssée littéraire fascinante qui remue en nous les plus belles passions et qui parvient à nous faire oublier, l'espace d'un après-midi de lecture, par exemple, le côté sombre de notre humanité et les douloureuses tragédies qui nous affligent en ce moment même. Et mieux encore que d'oublier, *lire* fait penser et réfléchir. Or, nous avons besoin de mieux réfléchir, je crois, comme toujours, et de mieux méditer ce qui s'est passé à Paris comme ce qui se passe en d'autres lieux, que ce soit à Alep, à Petit-Goâve, chez nous à Montréal ou ailleurs en nos cœurs et en nos têtes. Mieux penser aux choses qu'il faut faire, aux gestes à poser pour qu'advienne une suite heureuse à ce monde, sachant que pour certains des remèdes dangereux qu'on voudrait apporter à nos maux, il ne faudrait plus qu'il faille ; il faudrait qu'il ne faille plus.

Nous sommes donc ici, dans ce festival du livre, pour célébrer ce monde que l'on doit lire et par là, approfondir. Parce que voir le monde ne suffit pas. Souvent, en réalité, on voit rien, on voit rien que ce qu'on veut bien voir, que ce qu'on croit voir. Voir rien. Et voir n'est alors que poudre aux yeux. Car le monde n'est pas vraiment visible. Le monde, il faut le lire. Tout comme l'amour. Qui rend aveugle. À cet égard, moi je me suis résolu. Désormais, je *lis* mon amour ; je la lis en braille ! Vous savez, je la décède par palpation... Et c'est là, je crois, la meilleure manière de se raconter la lumière, qu'on ne verrait pas autrement. Et c'est comme ça aussi qu'en *lisant*, à mon sens, on fait mieux que voir, on *clairvoit*.

Et monsieur Dany Laferrière, que nous avons l'honneur d'honorer aujourd'hui, fait partie de ces quelques rares magiciens des mots qui écrivent pour que nous claivoyions, pour que nous *lisions*, et pour que *nous nous lisions* à travers ces vers, ces univers, ces multivers qu'il nous écrit.

Mais avant de poursuivre les éloges (et cet égardement un peu lyrique, j'en conviens), on m'a demandé, chose importante, d'assumer mon rôle dans cette cérémonie en vous présentant ce qu'est le Prix Ludger-Duvernay et aussi en vous parlant de l'histoire de notre Société nationale que j'ai le bonheur de présider. Je suis extrêmement heureux de vous informer qu'après mon allocution, j'inviterai l'excellent Joël Des Rosiers, poète d'origine haïtienne, à rendre un hommage particulier à son ami Dany Laferrière.

Le Prix Ludger-Duvernay est l'une des plus anciennes et prestigieuses distinctions littéraires au Québec. Il honore depuis 1944 les plus illustres écrivains et écrivaines du Québec pour leur génie artistique et leur contribution extraordinaire à la culture française d'Amérique. Parmi les anciens lauréats du Prix Ludger-Duvernay, on compte entre autres: Gabrielle Roy, Anne Hébert, Gaston Miron, Pierre Vadeboncoeur, Victor-Lévy Beaulieu, Gérald Godin, Marie Laberge, Jacques Ferron, Michèle Lalonde, Louis Caron, Marie-Claire Blais, Germaine Guèvremont, et j'en passe...

Cette récompense porte le nom du Patriote, journaliste et écrivain, qui fut le père fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Rappelons que la Société, qui est bien connue pour avoir créé la Saint-Jean-Baptiste, Fête nationale du Québec, est également à l'origine de nombreuses réalisations dans le domaine des arts et de la culture, telles que la première école nationale de théâtre, l'école des Beaux-Arts, plusieurs grands journaux et revues intellectuelles, et le Monument national... La Société a aussi joué un rôle majeur dans notre histoire sociale, politique et économique, ayant par exemple été derrière la création des Hautes Études commerciales, de la première école technique, de la Chambre de commerce de Montréal, des Premières caisses d'épargne, du principe des prêts et bourses pour les étudiants via le Prêt

d'honneur, et même du Premier mouvement féministe francophone. Elle a toujours prôné l'accès universel et gratuit à l'éducation et travaillé à l'émancipation maximale des Québécois de toutes origines. L'esprit universaliste et progressiste dont se réclame aujourd'hui la Société, rejoint donc celui de son fondateur, Ludger Duvernay, qui était épris des idéaux humanistes des Lumières et d'une profonde conviction démocratique, lui qui lors du premier banquet de la Saint-Jean en 1834, a porté un toast, et je cite : « au peuple, source primitive de toute autorité légitime ».

Mais le combat phare de notre mouvement citoyen, sa priorité, consiste à agir en tant que gardien vigoureux de notre si précieuse langue française, et à promouvoir auprès de tous les francophones, les francophiles et les décideurs, l'importance d'œuvrer concrètement à l'épanouissement du français dans tous les domaines, d'y investir toutes les ressources et énergies nécessaires, sachant que le français constitue le socle de notre culture commune et l'un des facteurs les plus essentiels de notre cohésion et de notre développement social. À la langue de bois, nous préférons la langue française. Et pour nous, dans ce Québec du 21<sup>e</sup> siècle à la fois singulier et pluriel, dans ce Québec multicolore qui est un peu comme un caméléon dans une chambre aux miroirs, et dont monsieur Laferrière est l'illustre représentant, dans ce Québec, la langue française doit se conjuguer au futur, car cette créature que nous formons collectivement doit vivre et respirer, et certainement, elle ne saurait se contenter uniquement de survivre. Nous voulons que le Québec avec sa langue et sa spécificité françaises, prenne toute la place qui lui revient sur cette planète, cela malgré notre situation apparemment précaire au nord de ce vaste continent qui parle près de quarante fois autrement. En particulier, il serait infiniment tragique qu'un jour, un sombre jour, la cité de Montréal, deuxième ville francophone du monde, métropole française des Amériques, finisse par se valoir le triste titre de nécropole française des Amériques.

Heureusement, il y a la Société. Et plus heureusement encore, nous pouvons compter sur des ambassadeurs de notre francité, et le plus grand parmi ceux-là, parce qu'Immortel, c'est Windsor Klébert Laferrière, devenu Dany, cet homme au parcours remarquable qui, venu d'Haïti, a su envôuter le Québec au point où pour la seconde fois dans notre histoire, nous fûmes conquis. Dany Laferrière figure sans contredit parmi les plus grands poètes et romanciers de son temps. Amoureux de la langue française, voilà un artiste remarquable doté d'un sens du style et de l'originalité sans pareil. Chacune de ses œuvres nous remue et nous émeut profondément, durablement. Dès lors qu'on a goûté au parfum de sa prose, on ne souhaite plus jamais s'en passer. Humain par-dessus tout, ce Québécois d'adoption, qui chaleureusement, a su adopter tous nos hivers et tous nos travers jusqu'à devenir présentateur météo, – et malgré quelques exils compréhensibles sous le soleil de Floride, cet être à l'humour contagieux parvient par sa seule présence à nous accrocher un sourire au visage. Il suscite l'admiration de ses pairs et inspire toute une génération de créateurs à travers la Francophonie et au-delà.

« Laferrière président », pourrions-nous scander et souhaiter tout naturellement, en ce monde plutôt froid qui, hélas, manque crûment de poésie et déborde de nihilisme comptable. Le Québec, Dany Laferrière l'a charmé tout entier, et cette relation s'avère réciproque, de toute évidence, puisque notre lauréat affectionne à un point tel nos créateurs et nos créatures collectives, les gens du pays et les géants du pays, qu'il a même déjà proposé qu'on décerne le Prix Nobel de littérature au Québec. Pour Dany Laferrière, les noms de Ducharme, Aquin, Miron peuvent résonner autant dans l'azur que les Hemingway, Diderot ou Bukowski.

Auteur de très nombreux romans, récits, livres jeunesse, chroniques, poèmes, etc., inspirés largement de son vécu fascinant, Monsieur l'Académicien a obtenu également de très nombreux Prix, dont notamment le Prix Médicis en 2009 pour *L'Énigme du retour*, un chef d'œuvre.

Pour toutes ces raisons et plus encore, c'est donc à l'unanimité et avec fierté que le Conseil général de la Société, sur l'avis d'anciens récipiendaires, a résolu de décerner à monsieur l'Académicien, pour l'ensemble de son œuvre et l'ensemble de son être, le Grand Prix Ludger-Duvernay.

Merci.

**Maxime Laporte, avocat  
Président, Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal**

*La maison où on a dormi n'avait pas de toit.  
J'ai passé la nuit à me promener dans la voie  
lactée. Et j'ai cru reconnaître ma grand-  
mère dans cette discrète étoile repérée pour  
la première fois, pas bien loin de la Grande  
Ourse.*

– Dany Laferrière,  
*L'Énigme du retour*



Dany Laferrière reçoit la médaille Ludger-Duvernay.

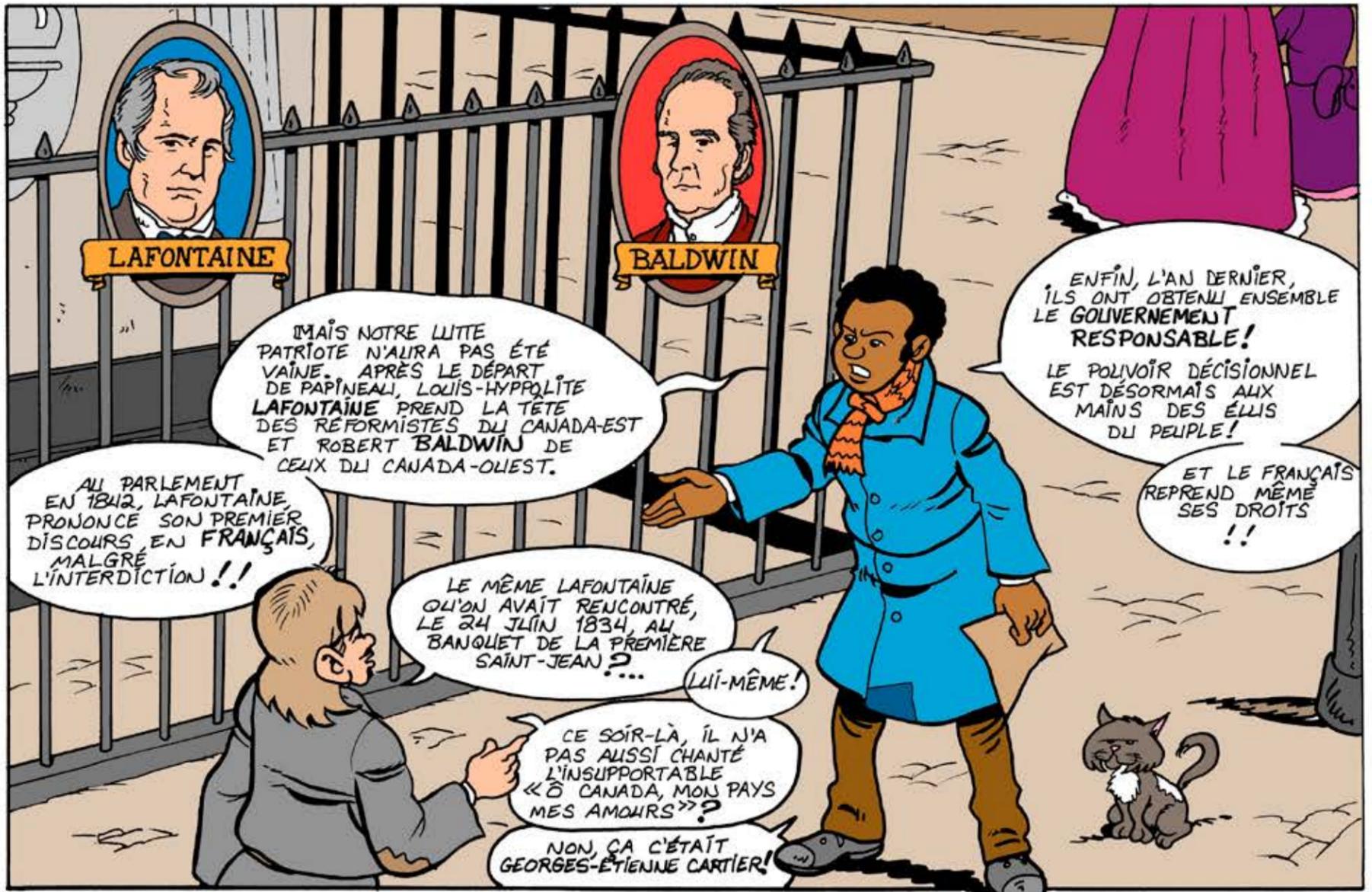
# La république assassinée des Métis



## Résumé:

Après la défaite des Patriotes de Robert Nelson, c'est la vengeance des Anglais. On brûle des villages, on pend et on déporte les combattants de la liberté !

L'auteur : Jocelyn Jalette crée en 1988, David Gérald, un Québécois d'origine haïtienne qui combat les injustices de notre monde. Dans le cycle intitulé " La république assassinée ", il relate l'histoire de l'Amérique française à travers les ancêtres de son personnage. En 2009, est publié, aux Éditions du Soleil de minuit, le tome concernant les Patriotes de 1837-38. Vous découvrirez la suite de leurs aventures dans ces pages. La sortie du nouvel album sur les Métis est prévue pour 2016. Jocelyn est un militant souverainiste actuellement président de la section Pierre-Le Gardeur de la SSJBM.



## ET 1848, EN EUROPE C'ÉTAIT AUSSI LE PRINTEMPS DES PEUPLES

EN FRANCE, UNE RÉVOLUTION CHASSE LE ROI LOUIS-PHILIPPE ET INSTALLE UN GOUVERNEMENT PROVISOIRE DIRIGÉ PAR LAMARTINE.

DEPUIS LA CHUTE DE NAPOLEON, EN 1815, L'EUROPE SUBIT UN CARCAN IMPOSÉ PAR LA SAINTE-ALLIANCE. LES PEUPLES, QUANT À EUX, RÉVENT POURTANT DE LIBERTÉ, D'ÉGALITÉ ET D'INDÉPENDANCE!

UN CANTON SUISSE, DEVIENT UNE RÉPUBLIQUE.

ON PROCLAME LA SECONDE RÉPUBLIQUE ET ON INSTALLE LE SUFFRAGE UNIVERSEL, DIRECT ET SECRET.



# Robin Philpot, Patriote pour l'année 2015-2016

Le 17 novembre dernier, la SSJB, lors d'une cérémonie officielle tenue à la Maison Ludger-Duvernay, décernait le titre de Patriote de l'année 2015-2016 à Robin Philpot. C'est à l'unanimité que le Conseil général de la SSJB avait résolu de décerner cette année le titre à monsieur Philpot. Parmi les invités, on retrouvait plusieurs figures connues de la politique, notamment Lisette Lapointe, épouse de feu Jacques Parizeau – qui fit la présentation du lauréat, Bernard Landry, Pierre Curzi et Guy Bouthillier. Des membres de la SSJB, des proches de M. Philpot et notre président général, Maxime Laporte, étaient également présents.



Dans l'ordre habituel : Lisette Lapointe, ancienne députée de Crémazie et épouse de feu Jacques Parizeau, Robin Philpot, Bernard Landry, Maxime Laporte, Pierre Curzi et Guy Bouthillier, ancien président de la SSJB.



Monsieur Philpot avec Christian Gagnon, membre du Conseil général de la SSJB.



Robin Philpot s'adressant aux invités dans une salle de la SSJB.



Monsieur Philpot avec Ndolimana Léonard, vice-président de la Commission des relations internationales de l'Action internationale de la diaspora burundaise section Amérique du Nord-Canada, ainsi que son épouse Pétronille.

## Être patriote en 2015 ?

par Robin Philpot,  
Auteur, traducteur et éditeur

[Texte paru originalement dans le Huffington Post du 13 décembre 2015.]

Lorsque la Société Saint-Jean-Baptiste m'a décerné le grand honneur du titre Patriote de l'année 2015-2016, on m'a demandé : qu'est-ce qu'un patriote en 2015? Voici ma réponse.

La souveraineté nationale est au cœur du combat pour la liberté et la paix. Elle l'a été hier, l'est encore plus aujourd'hui et le sera davantage demain. Surtout dans ces périodes troubles où la menace de guerre plane et nous risquons de nous faire tellement balloter d'un bord et de l'autre que nous perdrons nos repères politiques.

### Puiser dans les sources de notre mouvement

Dans de tels moments, il nous incombe de puiser dans les sources de notre mouvement. D'abord, dans les sources plus lointaines, particulièrement de la période des Patriotes de 1837-38, époque riche en enseignements sur la manière de réunir autour d'idées phares une population dont la diversité sociale, économique, nationale, religieuse et culturelle n'est pas si loin de la nôtre.

L'autre source incontournable est la période qui a vu naître le mouvement de libération du Québec, soit celle de la fin de la Seconde Guerre mondiale où les bases de la paix dans le monde ont été établies, l'ONU a été créée et les colonies de l'Afrique et de l'Asie se sont libérées. Les principes fondateurs de ces grands jalons de l'histoire, soit l'égalité souveraine des nations, le respect de la souveraineté nationale et des territoires nationaux, le droit inaliénable des nations de disposer d'elles-mêmes, sont autant de phares que nous cache le brouillard guerrier actuel de ce «nouvel ordre mondial» imposé depuis 25 ans.

Bref, en s'inspirant des principes des deux grandes époques pour établir une politique étrangère du Québec, nous contribuerons, dès aujourd'hui, à la paix mondiale. Et cette contribution se décuplera dès que le Québec sera libre et indépendant.

### Mieux connaître nos adversaires

Comme dans un combat de boxe, le gagnant sera celui qui connaît son adversaire, le connaît même mieux qu'il se connaît lui-même. Les unitaristes canadiens, en se servant de *Think Tanks*, du Conseil privé et d'autres chaires de recherche du Canada, étudient le mouvement indépendantiste québécois sous toutes ses coutures. Les dirigeants politiques savent quels boutons pousser pour semer la division dans nos rangs. Du grand front uni de 1995, il ne reste que des souvenirs. Le Canada de 2015 n'est pas celui de 1995, encore moins celui de 1980 ou de 1960. Nos connaissances du Canada sont-elles à jour? Saurions-nous distinguer nos adversaires de nos éventuels alliés? Savons-nous comment on perçoit le Québec aujourd'hui, comment on le présente? J'en doute.

Sans de grands efforts en ce sens, nous marcherons de nouveau, tête baissée, dans les pièges à ours que l'on nous pose; les débats débilants, accablants, des dernières années en sont les meilleurs exemples.

### Aller là où on ne nous attend pas

L'heure est à la créativité politique. La presque victoire – ou victoire volée – de 1995 a eu pour effet de nous figer dans une stratégie politique électorale axée sur un éventuel référendum, mimant en cela celle qui a précédé le 30 octobre 1995. Mais surtout, à l'extérieur de la politique purement électorale dans ce qu'on appelle la «société civile», elle nous a fait entrer dans un grand entonnoir où l'espace d'action et la portée de notre discours se rétrécissent constamment. Nous parlons avec moins de monde; nous franchissons de moins en moins de barrières; des secteurs entiers de la population québécoise nous sont étrangers – autant pour des raisons de classe sociale que d'origine nationale. Le taux de participation aux élections, toujours plus faible depuis le sommet de 1995 (94 %), en est la preuve. Rompre avec cette tendance lourde demandera de la créativité. Mais l'actualité abonde d'occasions à saisir.

Les réfugiés syriens, par exemple. Au lieu de se faire embobiner par nos adversaires dans un débat stérile sur la date, le nombre ou la couleur des yeux, pourquoi ne pas surprendre tout le monde, y compris nous-mêmes.

Oui M. Couillard nous recevra à bras ouverts les réfugiés syriens; nous en sommes capables, nous l'avons toujours fait, depuis l'arrivée de Hurons et les Abénakis au 17<sup>e</sup> siècle. Ils viendront nous enrichir de leur culture et de leurs compétences. Nous les accueillerons dans nos quartiers, nos écoles françaises, nos milieux de travail, nos organisations communautaires, nos syndicats. Et nous avons les infrastructures pour le faire.

Mais M. Couillard nous nous souviendrons ! D'abord de votre duplicité: vous nous attribuez les pires attitudes au sujet des réfugiés, mais en même temps vous nous infligez des politiques d'austérité qui sont autant d'obstacles à leur accueil et à leur intégration. S'il y a des problèmes, c'est vous qui en porterez la responsabilité. Mais nous nous souviendrons surtout de votre air de chien battu dans les relations avec Ottawa, qui décide de tout en la matière.

Nous vous combattons Messieurs Couillard et Trudeau afin de conquérir tous les pouvoirs et tous les moyens économiques et sociaux d'un pays normal qui saura accueillir dignement des réfugiés et contribuer ainsi à la paix dans le monde.



**FONDATION  
ÉQUIPE-QUÉBEC**  
POUR UNE ÉQUIPE NATIONALE DANS CHAQUE DISCIPLINE SPORTIVE

---

**ANDRÉ MATTEAU**

Président 514-655-2455  
amatteau@feqc.org

C.P. 360, Saint-Hippolyte, (Québec) J8A 3P6 feqc.org

## Jour du Souvenir 2015

Le 11 novembre dernier, à 11 heures, se déroulait la 18<sup>e</sup> commémoration du Jour du Souvenir québécois organisée par la SSJB au cénotaphe militaire du cimetière Notre-Dame-des-Neiges. On retrouvait parmi les dignitaires : l'ex-premier ministre Bernard Landry, la ministre des Relations internationales et de la Francophonie Christine St-Pierre, le Chef de l'Opposition officielle Pierre Karl Péladeau, le député de Blainville Mario Laframboise, le député de Mercier Amir Khadir, le député fédéral de La-Pointe-de-l'Île Mario Beaulieu, le député fédéral de Pierre-Boucher-Les Patriotes-Verchères Xavier Barsalou-Duval et le président général de la SSJB Maxime Laporte. Des vétérans, parmi lesquels certains se virent remettre la médaille de l'Assemblée nationale, des représentants consulaires, des dignitaires militaires (Fusiliers Mont-Royal et Anciens Combattants Canada) et de nombreux membres de la SSJB et du Regroupement pour un pays souverain assistaient à cette cérémonie.



On reconnaît sur la photo Maxime Laporte, Xavier Barsalou-Duval, Jean Jolicoeur et Bernard Landry.



Toutes les photos ont été prises par France Langlais. L'homme seul qui se recueille est Victor Charbonneau. Et la photo de groupe représente la section Henri-Bourassa de la SSJB avec monsieur Umberto Di Genova.

## Régine Laurent reçoit le nouveau Prix Hélène-Pedneault



Posant fièrement pour la postérité : Régine Laurent, entourée de nombreux invités, parmi lesquels on reconnaît Pauline Marois, qui fut la première femme à occuper le poste de Première ministre du Québec.

Les membres du comité de sélection pour l'attribution du Prix Hélène-Pedneault de la SSJB ont unanimement résolu de le décerner pour la première fois à Régine Laurent, présidente de la Fédération interprofessionnelle de la santé du Québec (FIQ).

### Régine Laurent



La représentante du comité, France Langlais, qui est également 1<sup>re</sup> vice-présidente et secrétaire générale de la SSJB, a fait valoir qu'« au cours des dernières années, madame Laurent a su porter avec ténacité et conviction les intérêts des membres de la FIQ, majoritairement composée de femmes, et elle continue à le faire avec aplomb en ces temps d'austérité et de négociations avec le gouvernement. »

La remise du Prix s'est tenue le 24 septembre à la Maison Ludger-Duvernay. Près de 100 personnes assistaient à l'événement.

### En mémoire d'Hélène Pedneault

Lancé à l'occasion du 180<sup>e</sup> anniversaire de la SSJB, qui coïncide aussi avec le 75<sup>e</sup> anniversaire du droit de vote des femmes, le Prix Hélène-Pedneault vise à honorer une Québécoise s'étant distinguée dans le combat pour l'avancement de la cause des femmes.

Il a été créé en l'honneur de l'écrivaine et féministe Hélène Pedneault (1952-2008), qui avait notamment été consacrée Patriote de l'année 2009 par la SSJB à titre posthume, en raison de son engagement extraordinaire pour la défense des femmes, des causes sociales, de l'environnement et des intérêts nationaux du Québec.

### La SSJB et le mouvement des femmes

Le président général Maxime Laporte a tenu à souligner que la SSJB de Montréal avait joué un rôle majeur dans l'histoire du mouvement des femmes avec la fondation en 1907 de la première association féministe francophone: la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste. Active pendant plusieurs décennies, cette organisation, dont la figure la plus marquante fut Marie Lacoste-Gérin-Lajoie, a contribué de manière remarquable aux grands combats des femmes québécoises, notamment pour l'obtention du droit de vote et de l'égalité devant la loi.

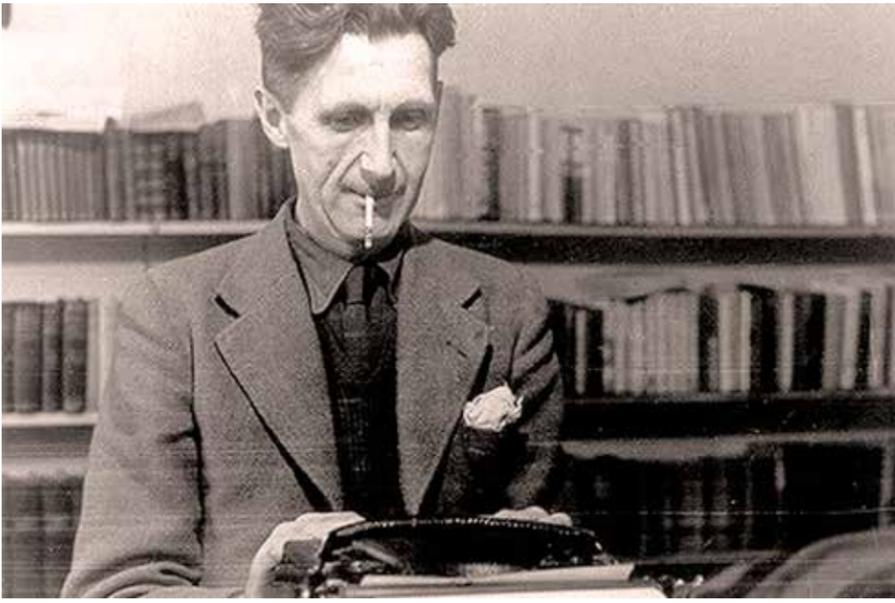
Maxime Laporte a notamment déclaré : « Pour le 180<sup>e</sup> anniversaire de la SSJB, fondée en 1834 dans la foulée du mouvement patriote, auquel ont d'ailleurs pris part plusieurs femmes exceptionnelles, notre Conseil général a donc jugé nécessaire de marquer le coup, en lançant le nouveau prix Hélène-Pedneault, ce dont je suis excessivement fier. »



Régine Laurent, Pauline Marois et la chorale « Les Ménestrels de l'espoir », formée de onze femmes d'origine philippine, réunies ici à la Maison Ludger-Duvernay. (Photo : France Langlais)

# La langue de bois inclusive

par Philippe Dujardin



George Orwell, auteur du roman 1984.

Qui d'entre nous n'a jamais été témoin de discours manipulateurs ? Conçus par de véritables faussaires en politique et servant à déformer la réalité et les faits. Un phénomène qui contribue à augmenter le cynisme envers la politique chez des citoyens se sentant alors abusés, sans pour autant être capables d'en cerner la raison profonde. Les dernières élections fédérales ne nous ont d'ailleurs pas épargnés ce fléau. Nous avons entendu des gens appeler à voter pour un parti avec l'argument qu'il fallait *sauver des vies*, voire *l'humanité toute entière*. Rien de moins !

## Aucun parti ou groupe politique n'est épargné

On peut constater que des mouvements se démarquent nettement par rapport à d'autres dans l'utilisation de ce langage. Plusieurs d'entre vous auront entendu parler de la *croissance négative* lors d'une récession ou de la *réussite différée* pour nous parler d'un échec scolaire. Nous avons aussi découvert en 2011 le *Crédit d'impôt pour solidarité* remplaçant le remboursement de la TVQ. On comprend vite l'aspect trompeur de ces termes. Il n'y a pas plus de croissance, que de la réussite ou de la solidarité.

Certains se spécialisent dans une catégorie propre à la langue de bois, la novlangue, soit enlever des termes ou les remplacer par d'autres, pour empêcher la population de définir ses réalités, expliquer ses frustrations, ses désirs, ses colères. Nous sommes en plein dans le célèbre 1984 de George Orwell.

On se souviendra tous du *Ni-Ni* de François Legault : ni souverainiste, ni fédéraliste, tout en acceptant de fonctionner sous les règles de la fédération canadienne, donc du fédéralisme. On n'oubliera pas le *renouveau* du fédéralisme si cher aux fédéralistes autonomistes et le fédéralisme *asymétrique* qui vu sous un angle provincial est sympathique pour les dix provinces, mais lorsque vu sous un angle national nous fait constater que c'est une bonne affaire une

fois pour la nation québécoise et neuf fois ensuite pour la nation canadienne ! Ce qui est en effet très asymétrique, mais sûrement pas à notre avantage !

Une des plus grosses impostures politiques des quarante dernières années et qui fâche beaucoup de monde dans le milieu indépendantiste quand on met le doigt dessus, reste la confiscation du mot *indépendance* pour le remplacer par celui de *souveraineté*. La novlangue par excellence ! On comprend rapidement qu'*indépendance-association* est un non-sens et que pour vendre ce projet autonomiste espérant un renouvellement du fédéralisme canadien, il fallait tuer l'indépendance. D'où la naissance au sein de ce courant politique d'un mouvement d'émancipation frileux, espérant toujours un geste du père canadien, une main tendue, une bonne entente. Des gens allant nulle part de peur d'aller trop loin, pour reprendre les bons mots de Pierre Falardeau. Toujours en réaction aux gestes posés par le gouvernement canadien.

## Des écharde aux lèvres

Récemment nous avons vu se lever une nouvelle vague de langue de bois. Cette fois-ci elle est venue d'une certaine gauche que je décrirais comme une dérive multiculturelle du social-libéralisme nord-américain, antinational, et libertaire chez les plus radicaux. Celle qui se désigne elle-même comme progressiste, inclusive, ouverte et tolérante. Autant de qualificatifs qui d'emblée font passer leurs adversaires pour des réactionnaires, prônant l'exclusion, fermés sur eux-mêmes et intolérants.

Ces *inclusifs*, dans un débat, ont rapidement recours à des expressions toutes faites : les heures sombres de notre histoire, la fange brune, et franchissent rapidement le *point Godwin*, soit les comparaisons douteuses avec le III<sup>e</sup> Reich ! Discussions qui tournent généralement court, car trop souvent ils n'ont pas sur eux un échantillon des valeurs

qu'ils se donnent avec tous ces adjectifs positifs et joviaux. Dès qu'on leur met le nez dans leurs incohérences, dès qu'ils sont face à leurs contradictions, ils adoptent trop souvent l'attitude des gens qu'ils prétendent combattre. Champions de l'argument *ad hominem*, maîtres des procès d'intention, experts en sophismes, en amalgames douteux et projections de leurs propres turpitudes sur leurs adversaires. Je vous le dis, les mêmes méthodes que ceux qu'ils dénoncent.

Ces moralistes nouveau genre n'ont rien à envier à nos anciens curés des valeurs morales, imposant à tous ce qui semble bon ou mauvais. Jugeant et excommuniant d'un revers de goupillon. Ces nouveaux apôtres de la « tolérance » dressent la liste des citoyens fréquentables et ceux qui ne le sont pas, avec qui tout contact est à éviter au risque de se faire accuser par des procès d'association douteux de tenir les mêmes propos. Ne citez jamais une de leurs têtes de turc, ils vous pointeront le messenger au lieu du message pour vous démontrer que vous cautionnez l'inacceptable et que vous partagez l'ensemble de ses idées. Ils vous classent rapidement dans les supporteurs du Front national si vous osez critiquer les quotas d'immigrants. Si vous défendez votre langue nationale vous êtes sûrement un *nationalisme identitaire* ou un *fidèle lecteur de Mathieu Bock-Côté*. Si c'est la laïcité vous devez être une *Janette*, voire un xénophobe ayant peur de la différence. Ces nouveaux juges sèment la terreur au sein de nos penseurs, chassant les sorcières, s'inventant une mission d'antifa (les traqueurs de fascistes), pensant sauver le monde d'un destin funeste et totalitaire.

Vous aurez beau leur expliquer les principes du travail au rabais et des attaques de nos acquis sociaux par le néolibéralisme instrumentalisant une immigration massive, rien n'y fera. Au contraire, ils instrumentaliseront à leur tour les communautés culturelles, considérées alors comme une minorité attaquée par la majorité. Pourtant à aucun moment il n'a été question de protéger une majorité fantasmée par ces communautaristes reprenant les termes de l'extrême-droite, mais bien de la défense de la collectivité dans son ensemble, donc des travailleurs québécois de toutes origines. Il n'y a aucun parti politique au Québec proposant de renvoyer des immigrants... sauf au fédéral, vu que l'immigration est de leur compétence. C'est bien Ottawa qui renvoie des migrants du Québec souvent bien intégrés dans notre société depuis des années. Ce sont les conservateurs qui entre autres ont voté dans l'indifférence la *loi renforçant la citoyenneté canadienne* permettant de retirer la citoyenneté à des binationaux, créant ainsi deux classes de citoyens : les vrais Canadiens et ceux qui le sont moins. Mais là, notre gauche progressiste n'a pas déchiré sa chemise, préférant dépenser son énergie à dénoncer le projet de loi sur la charte des valeurs. Un projet de loi qu'ils ont qualifié de raciste et violent. Certains le disant copié sur le Front national français, tandis qu'il a été principalement influencé par les politiques du Parti socialiste français.

Là encore la langue de bois nous montre

toute sa démesure. Ils reprochent aux défenseurs de la charte de ne pas avoir d'étude sur le sujet. Expliquant qu'aucune statistique ne donne le nombre de personnes concernées par les mesures de cette charte des valeurs. Mais d'un même souffle, ils nous expliquent que le nombre d'employés visés ne représente rien, une infime minorité, sans préciser leur source. Et deux lignes plus loin, on peut lire dans leurs argumentations que des milliers de femmes risquent de perdre leur emploi, d'être stigmatisées. Donc à les écouter : aucune statistique ne confirme qu'une *écrasante* minorité d'employées de la fonction publique va perdre des milliers d'emplois ! C'est magique ! Et cela, en supposant que leurs prévisions paranoïaques soient exactes et donc qu'aucune de ces travailleuses ne se plie à la nouvelle loi. Tandis que suivant l'expérience des pays ayant appliqué de telles mesures, l'écrasante majorité s'est conformée aux nouvelles règles. Eh oui, les gens obéissent aux lois !

Ces *inclusifs*, avec leurs discours alarmistes, participent à augmenter la méfiance et le ressentiment entre les communautés créant du ressentiment entre les diverses composantes culturelles de notre société, donnant naissance à une fermeture des uns et sur les autres, la montée de l'intolérance et des peurs. Et ils nous disent travailler pour ramener une meilleure paix sociale. Mais en réalité, ils s'emploient à pourrir les débats majeurs collectifs. Ils prétendent lutter pour le peuple, mais ils détestent ceux qu'ils appellent la majorité « oppressante » pour leurs minorités. Ils affirment combattre le 1 % et défendent pourtant certaines mesures applaudies par le patronat et les chambres de commerce.

Ces « progressistes » ne travaillent pas comme ils le devraient à créer une opinion publique unifiée sur l'ensemble du territoire pour lutter contre le néolibéralisme et construire une société libre et démocratique. Au lieu de faire preuve du pragmatisme qui devrait être le leur, ces métaphysiciens du social vont nous pondre des principes philosophiques de leur société utopique. Trop souvent confortés dans leurs doctrines, car appuyés par certains professeurs de philosophie et de sociologie de nos universités se faisant passer pour des philosophes. Voulant appliquer leurs dogmes et frustrés de ne pas y arriver, ils préféreront une terre brûlée plutôt que de voir leurs adversaires gagner. Pour cela ils utiliseront l'hypocrisie propre à la langue de bois, pour se faire comme d'autres du capital politique, trompant ainsi leurs concitoyens sur les véritables enjeux collectifs.

Cette gauche a besoin de se fabriquer de toute pièce une extrême droite pour vendre au peuple cette imposture politique qu'elle serait progressiste et défendrait ses intérêts. Or, il n'en est rien. •••



« Il me paraît clair que l'idéal indépendantiste implique une critique du capitalisme, de la situation religieuse, du système d'éducation, du syndicalisme, de la culture, etc. L'indépendantisme se présente donc comme un moyen de renouveler notre vision. Il est d'essence révolutionnaire. »

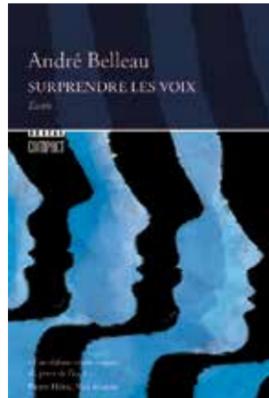
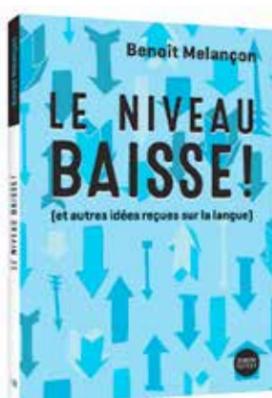
– Pierre Vadeboncoeur, dans un texte écrit en 1964 et paru dans *Lettres et colères*. La SSJB lui décerna le Prix Ludger-Duvernay en 1971

## Idées reçues sur la langue...

(JPD) – J'avoue que la première fois que j'ai lu un texte de Benoît Melançon – c'était dans le dossier « Notre avenir sera-t-il français ? » de la revue *Argument* (printemps-été 2015) – j'ai été circonspect. Si son propos pouvait déranger chez moi certaines idées reçues sur l'état de la langue française au Québec, il ne manquait pourtant pas de piquant, ni d'intérêt ni d'humour. Alors, plutôt que de monter sur mes grands chevaux ou de lancer une fatwa sur son auteur, comme c'est la mode chez certains zélotes, j'ai choisi tout simplement de prendre la peine de le lire. J'ai parcouru son blogue (*L'oreille tendue*) et j'ai fini par y prendre goût. Benoît Melançon vient justement de faire paraître, chez Del Busso Éditeur, un livre que tous les passionnés du français devraient lire : *Le niveau baisse ! (et autres idées reçues sur la langue)*. C'est passionnant et – osons le mot – déconspitant. Avant de le lire, je dois avouer que je regardais souvent ces questions par le petit bout de la lorgnette. Voici, question de vous mettre l'eau à la bouche, quelques idées reçues abordées dans ce livre : les Québécois parlent français, les Québécois parlent joual, la question linguistique est une question récente au Québec, la langue anglaise s'impose grâce à sa facilité, le bilinguisme est une richesse collective, etc. Je vous assure que vous serez agréablement surpris par les explications de l'auteur. Pour tous ceux et celles qui militent pour la pérennité du français au Québec, ce livre sera à n'en point douter salutaire. La position de Melançon en ce qui

a trait à l'état – tant à l'écrit qu'à l'oral – de la langue française se situe à mi-chemin entre alarmisme et jovialisme. Précisons que l'auteur effleure à peine le débat linguistique comme tel. Pour cela, nous vous suggérons plutôt les textes du chercheur en démographie linguistique Charles Castonguay, que l'on peut lire notamment dans *L'Aut'journal*.

En complément, je suggérerais aussi deux textes on ne peut plus pertinents sur la question linguistique : « L'effet Derome » et « Pour un unilinguisme antinationaliste ». Ces textes se retrouvent dans la réédition du recueil d'essais *Surprendre les voix* de l'auteur André Belleau (Boréal, 2016).



# Pontiac, chef des Outaouais

par Raymond Ouimet



On ignore précisément où et quand est né Pontiac (entre 1712 et 1725), et les témoignages du XIX<sup>e</sup> siècle ne concordent pas sur l'appartenance tribale de ses parents. Chose certaine, il devient le chef de guerre des Outaouais, tribu algique, de Détroit.

Des quelque trente premières années de la vie de Pontiac, il ne reste aucune trace. On sait que quelques centaines de guerriers outaouais vivaient aux abords de Détroit au XVIII<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire dans une agglomération située en face de la capitale des Pays d'en haut.

Pontiac est un allié indéfectible des Français. En 1755, pendant la guerre de Sept Ans, une armée britannique commandée par Edward Braddock se met en route pour prendre le fort Duquesne (Pittsburgh). Pontiac aurait été au nombre de 800 à 1 000 Amérindiens qui, avec la garnison française, infligent une terrible défaite aux Anglais non loin du fort menacé. Environ 300 Outaouais de Détroit et 700 de Michillimakinac séjournent au poste jusqu'en 1756. Éclaireurs vigilants, ils multiplient les raids dans les colonies anglaises. Un an plus tard, Montcalm fait venir un certain nombre de ces Algonquiens (algiques) à Montréal. Le marquis les amènera en expédition contre le Fort William Henry (ou fort George; maintenant Lake George, N.Y.). Avant d'attaquer, il compte parmi ses effectifs 30 Outaouais du bourg de Pontiac.

Quand en 1759 une partie des Outaouais décident de passer dans les rangs des Anglais – la défaite française était alors facile à prévoir – méfiant, Pontiac hésite. Mais la succession des événements ne lui donne pas le choix, les Français étant vaincus à Québec puis à Montréal.

## Des alliés bien traités par les Français

Les Français pourvoient les Amérindiens en munitions et les comblaient de services gratuits et de présents. Les Anglais ne tiennent pas à maintenir cette habitude. Néanmoins, dans l'attente de règlements régissant de nouveaux rapports commerciaux, le commandant de Détroit, Donald Campbell, essaie tant bien que mal de maintenir les coutumes de troc suivies jusqu'alors par les Français. Sir William Johnson, surintendant des affaires des Amérindiens du Nord, conseille au général Jeffery Amherst, commandant en chef, de permettre qu'on continue à donner des vivres et des munitions aux indigènes. Amherst répond : « lorsque le commerce se fera comme nous l'entendons, ils seront capables de se procurer eux-mêmes ces choses auprès des traités ». Le régime britannique amène d'autres changements dans l'Ouest : désormais, la traite des fourrures ne se pratiquera qu'aux postes et le trafic du rhum sera totalement supprimé.

Les Amérindiens sont déçus et ne tardent pas à protester. En juin 1761, selon Campbell, ils incitent « toutes les nations, de la Nouvelle-Écosse jusqu'au pays des Illinois, à prendre la hache de guerre contre les Anglais ». Alarmé,

Johnson convoque une grande conférence de paix à Détroit en septembre 1761. Un fort contingent de troupes l'y rejoindra et complétera l'occupation de tous les postes nouvellement conquis. Juste avant d'arriver à Détroit, Johnson reçoit d'Amherst une lettre qui interdit l'usage d'acheter la bonne conduite des autochtones avec des dons. Il trouve la décision si imprudente qu'à la réunion il n'en dit mot aux Amérindiens et leur offre même des présents. Ce n'est pas Pontiac qui tient à Johnson un discours au nom des Outaouais. On ne saurait dire s'il a simplement voulu laisser parler un chef civil plus âgé, Mécacépilésis, ou s'il a choisi de se taire parce que déjà il ne croyait plus à la possibilité d'un accommodement avec les Britanniques. Les harangues finies, non sans amertume, les Amérindiens ont bientôt conscience de la mise en vigueur des mesures secrètes d'Amherst. Au printemps de 1762, à la fin de la saison de la chasse, ils subissent une grave pénurie de rhum, de poudre et de plomb. Johnson exhorte Amherst à revenir aux usages français de la traite, mais le général rejette son avis.

Le bruit court alors d'une éventuelle reprise de Québec par les Français, ce qui encourage les Amérindiens à la révolte. À l'été de 1762, un conseil se réunit clandestinement au village de Détroit. Des chefs outaouais, sauteurs, hurons, potéouatamis et d'autres du lac Supérieur y assistent avec deux Canadiens. On ignore les motifs du rassemblement. En tout cas, ils sont belliqueux et Pontiac en est assurément l'instigateur, car il est chez lui chef de guerre.

Comme les Ouiatanons dans l'Ouest, les Tsonnontouans animent un foyer de rébellion dans l'Est en 1762. C'est un soulèvement de tous les Amérindiens qu'ils entendent promouvoir.

Revenu de la chasse au printemps de 1763, Pontiac veut déclencher une réaction armée. Assuré de l'appui et de la venue des Potéouatamis et de Hurons il convoque un premier conseil secret le 27 avril. Environ 460 guerriers s'y rendent. Un plan d'attaque est élaboré. Trois jours plus tard, 40 à 60 Amérindiens s'introduisent dans le fort Détroit. Ils prétextent vouloir « danser Le Calumet » aux occupants et reconnaissent l'état de la garnison et la situation des magasins.

Une deuxième conférence a lieu chez les Potéouatamis. Le projet de rébellion se précise. En mai 1763, Pontiac décide d'assiéger le fort de Détroit et de dresser des embuscades à ses approches. Des victimes parmi les fermiers sont vite faites et, en amont de la rivière, des Sauteurs attaquent un détachement dont ils tuent quatre hommes parmi lesquels deux officiers. La révolte s'étend à tous les Pays d'en haut et d'éclatantes victoires en marquent l'ampleur.

## Exterminer les Amérindiens

Les Ouiatanons, Kicapous et Mascoutens s'emparent du fort Ouiatanon (près de

Lafayette, Ind.) le 1<sup>er</sup> juin et, le lendemain, les Sauteurs prennent Michillimakinac. Les troupes anglaises abandonnent par la suite le fort Edward Augustus (Green Bay, Wisc.). Le 27 mai précédent, en Pennsylvanie, les Loups et les Tsonnontouans avaient occupé l'établissement de William Chapman, puis assiégé le fort Pitt (autrefois le fort Duquesne). Tôt en juin, les Chaouanons rejoignent les Loups. Les Tsonnontouans brûlent Venango (Franklin, Penn.) vers le 16 juin et, quelques jours plus tard, ils se rendent maîtres du fort de la rivière au Bœuf (Waterford, Penn.). Le 21 juin, en compagnie de 200 Outaouais, Hurons et Sauteurs de Détroit, ils s'emparent du fort de la Presqu'île (Erie, Penn.).

Les capitulations des postes anglais augmentent considérablement le prestige de Pontiac à l'ouest des Appalaches. Les Anglais ne tardent pas à réagir en envoyant des troupes dans les régions rebelles. Pire encore, l'ignoble Amherst (il a de nombreuses municipalités et rues à son nom) et le colonel



Amherst

Henry Bouquet mettent au point un plan : fournir aux Amérindiens des couvertures infectées de la variole afin d'exterminer les Amérindiens, plan qui sera partiellement mis en œuvre.

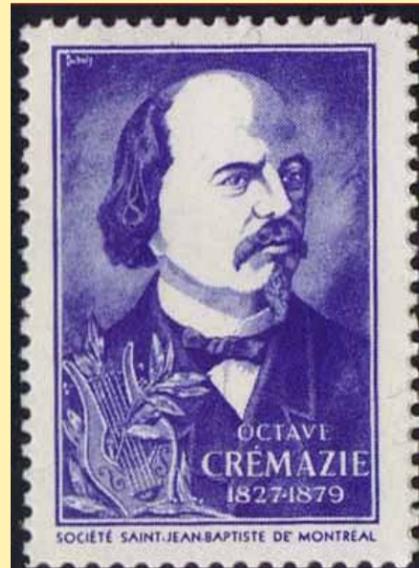
Enfin, la nouvelle de la signature du traité de Paris fait son œuvre. Pontiac se voit abandonner par plusieurs des siens. Mais il ne délaisse pas pour autant ses activités rebelles et fomenté des troubles un peu partout. Enfin, il consent à la paix à la condition que les Britanniques ne considèrent pas la cession des forts français des Illinois comme leur donnant droit de posséder le pays entier et de le coloniser : les Français n'étaient installés chez eux qu'à titre de tenanciers et non de propriétaires ce que les Anglais acceptent (traité non respecté). Pontiac devient alors loyal à la couronne britannique au grand dam de plusieurs de ses alliés. C'est ainsi qu'une tribu d'Illinois décide la mort de Pontiac qui est assassiné le 20 avril 1767 à Kaskakia, Illinois. Des Français emportent alors son corps de l'autre côté du Mississipi et l'enterrent à Saint-Louis (Missouri), avec tous les honneurs.

Sources :

Dictionnaire biographique du Canada. Lester, Normand, *Le livre noir du Canada anglais*, Montréal, Les Intouchables, 2001.

[NDLR : On se rappellera qu'en août 2009, un conseiller municipal indépendant avait tenté sans succès de faire changer le nom de la rue Amherst, à Montréal. Cette demande avait été notamment appuyée par les Jeunes Patriotes du Québec et la SSJB de Montréal. On avait même parlé par la suite de renommer la rue du nom de Pontiac, ou de Pierre-Falardeau. Ce texte est d'abord paru le 21 octobre 2015 sur le site de Raymond Ouimet, chroniques histoire et généalogie. Pour contacter le chroniqueur : raymond.ouimet@sympatico.ca]

## Les timbres de la Société Saint-Jean-Baptiste



## Octave Crémazie (1827-1879)

Octave Crémazie est né à Québec, le 16 avril 1827. Après des études au Séminaire de Québec, il s'associe avec ses frères Jacques et Joseph pour gérer une petite librairie. Il met beaucoup d'énergie pour développer ce commerce qui deviendra bientôt l'un des hauts lieux de la culture de Québec.

En 1847, Crémazie fait partie des fondateurs de l'Institut canadien à Québec. Il y occupera différents postes au bureau de direction et en assurera la présidence en 1857-1858.

En 1854, Octave Crémazie commence à publier dans le journal de Québec. C'est son poème *Le Drapeau de Carillon*, qui évoquait la dernière victoire des troupes françaises avant la Conquête, qui le rend célèbre.

Mais sa maîtrise des chiffres n'égale pas celle des lettres et sa librairie connaîtra de graves problèmes financiers. Endetté, impliqué dans un système de fausses signatures de créanciers pour tenter de s'en sortir, Octave Crémazie finira par s'enfuir en France où il mourra le 16 janvier 1879. L'Institut canadien publiera plus tard ses œuvres complètes.

Cette vignette à l'effigie d'Octave Crémazie fut dessinée par Louis-Joseph Dubois et émise le 2 janvier 1947. Imprimée chez Lithographie du Saint-Laurent, elle existe en deux couleurs : bleu et rouge.

Sources :

Wikipedia, Dictionnaire biographique du Canada, Morin, Jean-Charles, *L'épée et la croix*, in Les Cahiers de l'Académie québécoise d'études philatéliques (opus II).

**On peut se procurer les timbres de la Société et les albums à la réception. Tél. : 514-843-8851**

## 20<sup>e</sup> anniversaire du référendum de 1995

# Le legs de Jacques Parizeau : « Préparons-nous ! »

par Christian Gagnon

Nous avons vécu collectivement un anniversaire qui touche droit au cœur des millions de Québécoises et de Québécois. Il y a vingt ans le 30 octobre dernier avait lieu le second référendum sur la souveraineté, longuement et minutieusement préparé par le Parti Québécois de Jacques Parizeau. Autant cet épisode de notre histoire récente a été passionnant, autant il a mis une fois de plus au jour la vraie nature des leaders fédéralistes québécois et canadiens.

En effet, trois semaines avant le début de la campagne référendaire, le gouvernement fédéral créait l'organisme Option Canada, dans le but précis de violer la Loi québécoise sur le financement des consultations populaires en dépensant illégalement près de 5 millions de dollars pendant la campagne. Le président d'Option Canada était Claude Dauphin, ex-député libéral de Marquette dans le gouvernement de Robert Bourassa. Nommé délégué général du Québec à Boston par Robert Bourassa en mai 1994, il avait été démis de ses fonctions huit mois plus tard par un Jacques Parizeau fraîchement élu premier ministre. À la commission Grenier de 2006-2007 chargée d'enquêter sur les dépenses illégales de cet organisme très discret, M. Dauphin s'en est tiré en prétendant qu'il signalait aveuglément les demandes de subventions-bidons à Patrimoine Canada, sans avoir jamais su à quoi l'argent avait servi et ce, même s'il a été grassement payé par Option Canada durant toute la campagne référendaire. Il a ensuite été directeur des projets spéciaux du Conseil pour l'unité canadienne jusqu'en 1996. Aujourd'hui maire de Lachine, cet ancien membre du conseil exécutif de Montréal au moment du scandale des compteurs d'eau en 2007-2009 a reçu, en juillet dernier, la visite de l'UPAC. Voilà une enquête que nous suivrons avec grand intérêt.

La Commission Gomery nous a aussi appris qu'en 1995, le Conseil privé de Jean Chrétien a dépensé 19 millions \$ sous la rubrique « *unité canadienne* », en plus de charger Chuck Guité d'acheter tous les panneaux-réclames du Québec à la veille du début de la campagne, pour 8 autres millions \$. Il faut aussi ajouter les centaines d'avions, de trains et d'autobus offerts gratuitement ou presque, pour remplir la Place du Canada lors du mal nommé « *Love-in* », trois jours avant le vote. Enfin, n'oublions pas les réductions accordées par plusieurs entreprises de téléphonie du Canada anglais pour ceux qui voulaient appeler des Québécois afin de les convaincre de renoncer à la souveraineté. Le camp du NON au grand complet a donc dépensé illégalement beaucoup, beaucoup plus que les 5 millions \$ permis au comité officiel du NON présidé par Daniel Johnson.

Lors du débat des chefs du 24 septembre dernier, Gilles Duceppe a demandé aux autres chefs de s'engager dès maintenant à respecter les limites de dépenses de la loi québécoise lors d'un prochain référendum. Aucun des autres chefs n'a voulu se commettre. C'est qu'encore aujourd'hui, les leaders fédéralistes partagent entièrement l'avis émis par le chef de cabinet de Jean Chrétien à l'époque du référendum de 1995. Questionné en 2008 par le journal *Le Soleil* sur le financement du *Love-In* à Montréal, Jean Pelletier a candidement répondu, *Dans la guerre, on ne se demande pas si les munitions sont payées, on les tire!* La conclusion que peuvent en tirer les citoyens, même les moins cyniques, c'est qu'en démocratie canadienne, on peut tricher grossièrement et même s'y faire prendre, et néanmoins demeurer le gagnant officiel de la joute.



MM. Chrétien et Trudeau ont eu beaucoup de plaisir à isoler le Québec lors des pourparlers constitutionnels de 1981 pourtant censés chercher principalement à satisfaire les Québécois qui venaient de voter Non.

Mais ce n'est pas tout. Il y a aussi les promesses trompeuses. Après le référendum de 1980, Pierre Elliot Trudeau, qui avait mis les sièges de ses députés québécois en jeu pour ce qu'il a appelé « *avoir du changement* », a finalement fait exactement le contraire de ce que le Québec attendait de cette promesse, en diminuant sans notre consentement les pouvoirs de notre Assemblée nationale. Et Jean Chrétien? En pleine panique alors qu'à quelques jours du second référendum, les sondages fédéraux donnaient le OUI sept points en avance, qu'est-ce qu'il nous a promis?

Le 24 octobre 1995, lors d'un rassemblement du NON à l'aréna de Verdun, le premier ministre du Canada a pris trois engagements solennels à l'endroit des Québécois. Premièrement, il reconnaîtrait le Québec comme société distincte au sein du Canada. Deuxièmement, il instaurerait une plus grande décentralisation du pouvoir fédéral au profit des provinces. Et troisièmement, il accorderait au Québec un droit de veto sur tout changement constitutionnel. Les plus lyriques y ont alors vu l'équivalent de trois des cinq conditions de Meech. Mais qu'en a-t-il vraiment été? Même après avoir eu une peur bleue de perdre, le Canada a vite conclu que, la menace indépendantiste étant écartée, il n'avait plus à céder quoi que ce soit d'important.

Le 12 décembre 1995 à Ottawa, le gouvernement Chrétien a donc adopté non pas un amendement constitutionnel, mais plutôt une simple résolution à la Chambre des communes affirmant que le Québec était une société distincte et qu'elle allait se laisser guider par ce principe. Mais cette résolution constituant essentiellement un vœu sans réelle contrainte juridique, tout comme celle de 2006 du gouvernement Harper, qu'en est-il résulté sur la situation québécoise? Rien!

Puis, non pas dans la constitution mais dans son discours du Trône du 27 février 1995, le gouvernement Chrétien s'est engagé à ne plus utiliser son pouvoir de dépenser pour créer de nouveaux programmes dans des domaines de compétence provinciale sans l'assentiment d'une majorité de provinces, et de permettre aux provinces dissidentes d'obtenir un compensation financière si elles mettaient sur pied un programme équivalent. C'était le fameux « *opting-*

*out* ». Le problème, c'est que cette ouverture formulée dans un simple discours du Trône ne valait que pour cette session parlementaire-là qui a pris fin onze mois plus tard. Qu'en reste-t-il donc vingt ans après? Rien!

Enfin, le 2 février 1996, la Chambre des communes a adopté le projet de loi C-110 qui accordait au Québec un droit de veto sur toute modification constitutionnelle. À nouveau, pâmoison chez les fédéralistes inconditionnels. Le problème, c'est que la loi a aussi accordé ce droit de veto à l'Ontario, à la Colombie-Britannique, aux Prairies et aux provinces de l'Atlantique. La loi a donc ajouté une condition très contraignante de plus à la formule d'amendement imposée en 1982 qui rendait déjà tout changement constitutionnel intéressant très, très improbable. Toute modification significative du partage des pouvoirs entre Québec et Ottawa est donc maintenant devenue très très, très très improbable, voire impossible. Et puisqu'il ne s'agit que d'une simple loi, ce droit de veto québécois pourrait lui être retiré par n'importe quel gouvernement fédéral majoritaire. Que pouvons-nous donc en attendre? Rien!

En 2015, le Québec se retrouve donc avec la même constitution imposée et rejetée par tous les gouvernements du Québec depuis bientôt trente-cinq ans. Le Québec demeure au même point qu'après la Nuit des longs couteaux, tout autant à la merci d'un bon vouloir fédéral tout aussi rarement au rendez-vous.

Adieu, fédéralisme renouvelé de Claude Ryan. Adieu, reconnaissance constitutionnelle de la nation québécoise espérée par Robert Bourassa. Adieu, approche québécoise sur les jeunes contrevenants revendiquée par Jean Charest. Adieu, données québécoises du registre des armes à feu réclamée jusque devant les tribunaux par Philippe Couillard. Après tout cela, en plus du Plan B suivi du scandale des commandites, on peut se rendre à l'évidence : le fruit ne sera jamais mûr. C'est le limpide legs historique de ces vingt ans.



Le chef du comité du OUI, Jacques Parizeau

Mais l'année 2015 a aussi été assombrie par la disparition d'un géant. Le 1<sup>er</sup> juin dernier nous a quittés l'un des plus grands hommes d'État que le Québec ait eu. Ce soir, nous pourrions en être tristes. Mais nous pouvons aussi nous réjouir d'avoir pu compter sur l'intelligence et la détermination exceptionnelles d'un si grand chef. Lui, l'artisan de plusieurs de nos plus importantes institutions, comme la Caisse de dépôt et de placement du Québec et la Société générale de financement, il est sans contredit notre plus grand bâtisseur. Lui, notre plus brillant ministre des finances dont les discours du budget étaient de véritables spectacles.



Tous deux nommés par Jacques Parizeau, le ministre des finances, Jean Campeau, et le président d'Hydro-Québec, Yvon Martineau (décédé le 28 juillet dernier), ont grandement participé à la mise sur pieds du Plan O de 1995.

Lui, une fois premier ministre élu avec un mandat clair, avait habilement bâti une très large coalition du OUI. Lui ne se faisait aucune illusion sur le prétendu *fair play* fédéral. À la suite d'une victoire du OUI, il s'attendait à ce que l'adversaire utilise tous ses leviers économiques et monétaires pour faire s'effondrer le dollar canadien et les obligations du Québec afin d'effrayer les Québécois. Pour affronter les saboteurs, il avait donc mis en place le Plan O et avait préparé une réserve de liquidités de 37 milliards \$ avec les banques Nationale et Laurentienne, le Mouvement Desjardins, le Ministère des finances et Hydro-Québec. Lui, nous a menés aux portes du pays du Québec qui ne lui a échappé que par 1 % des voix et la violation massive de nos lois par le camp fédéraliste. La grande leçon qu'il nous laisse, à nous souverainistes, c'est *Préparons-nous, pré-pa-rons-nous!* Alors, pour le chemin parcouru par le Québec tout au long de votre vie et pour la voie tracée vers l'avenir : merci! Merci, Jacques Parizeau! •••

## Pauline Marois et François Legault sont riches

# Elle est pointée du doigt, il sème l'indifférence

par Christian Gagnon

Vous souvenez-vous de toute la mauvaise presse et de toutes les railleries que Pauline Marois avait dû subir au sujet de sa luxueuse résidence de l'Île-Bizard? Il y avait d'abord eu, en septembre 2007, les fausses allégations du journal *The Gazette* à l'effet qu'elle et son mari Claude Blanchet aient obtenu un passe-droit pour le dézonage du terrain agricole sur lequel ils ont fait bâtir cette imposante maison. Après poursuite de 2 millions \$ en dommages du couple contre le quotidien anglophone et son journaliste, les parties en sont finalement venues à un règlement hors-cour par lequel *The Gazette* admettait ses torts. C'était en novembre 2011.

Mais le mal était fait sur l'image de la chef péquiste. Tous les yeux étant dès lors rivés sur le luxueux domaine, les commentateurs de tout acabit se sont acharnés sur la politicienne, lui conférant une image de châtelaine snob, alors que Pauline Marois a toujours été une personne très accessible. On l'a écorchée sur le nombre de pièces, de toilettes et de portes françaises de l'immeuble, jusqu'à ce que le couple mette en vente la résidence, finalement cédée pour 6,5 millions en mai 2013. Plusieurs se sont demandés non sans raison si Madame Marois, toute fortunée qu'elle soit, n'avait pas été traitée différemment par les médias, du fait d'être femme et souverainiste.

Or voilà qu'on a appris en septembre dernier qu'un autre richissime politicien, homme et vire-capot néo-fédéraliste celui-là, mettait en vente son opulente résidence victorienne du Haut-Outremont. François Legault, chef caquiste, demande 4,9 millions \$ pour la vaste demeure comptant 9 chambres à coucher ainsi que 8 salles de bain et salles d'eau. Pour M. Legault, son épouse et leur deux fils, cela fait deux toilettes et plus de deux chambres par personne! N'oublions pas les nombreux salons, l'imposante salle de réception, la salle de cinéma pour 18 personnes et la grande salle de billard. Le terrain abrite aussi une piscine creusée, un grand *club house* et trois places de stationnement intérieures.

Avons-nous été bombardés de photos de la somptueuse demeure de François Legault? Les blogueurs de tout ordre se sont-ils saisis de l'affaire? Les caméras de télévision sont-elles allées braquer les fenêtres? L'hélicoptère de TVA a-t-il survolé la propriété? Non, non, non et non. Alors, Pauline Marois a-t-elle été traitée différemment? Poser la question, c'est y répondre.

...

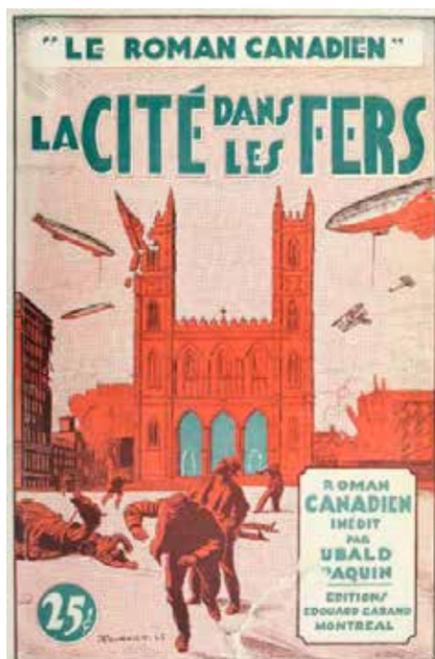


Mise en vente par le prestigieux courtier Sotheby, la résidence outremontaise du 22 de l'avenue Claude-Champagne affiche un luxe certainement comparable à La Closerie de l'Île-Bizard autrefois habitée par le couple Marois-Blanchet et leurs quatre enfants.

## À LIRE

### Un ouvrage d'anticipation politique non dénué d'intérêt

Publié à l'origine en 1926, aux Éditions Édouard Garand, *La Cité dans les fers* est un roman d'Ubaldo Paquin (1894-1962), romancier populaire et journaliste montréalais. Paquin collabora entre autres au journal *Le Devoir* et à *La Patrie*. En 1916, il fonde son propre hebdomadaire, *La Bataille*, qui disparaît un mois plus tard. Il ouvre une librairie, « Aux Bouquins », qui devient un rendez-vous d'esprits cultivés. En 1920, il devient membre de l'École littéraire de Montréal. Candidat nationaliste défait dans le comté de Saint-Jacques en 1921, il se résigne à devenir fonctionnaire provincial après avoir tenté de vivre de sa plume. *La Cité dans les fers* est en quelque sorte un roman de fiction politique qui raconte une tentative de libération du Québec qui tourne mal, sur fond d'histoire d'amour et d'engagement. La réédition de 2015 comprend une présentation de Serge Gauthier, docteur en ethnologie et historien de la Société d'histoire de Charlevoix. On peut se procurer en ligne le livre pour 25 \$ (frais de poste et taxes inclus) auprès de la Société d'histoire de Charlevoix ([shistoirecharlevoix.com](http://shistoirecharlevoix.com)) ou en passant par son libraire préféré.



Couverture de l'édition originale de 1926.

## Événement kabyle devant la maison Ludger-Duvernay

par Rachid Bandou



Près de deux cents membres de la communauté kabyle, hommes et femmes, auxquels se sont joints des amis de la Kabylie, ont participé le 11 avril 2015 à la première levée mondiale du nouveau drapeau de Kabylie, devant la façade du siège de la SSJB de Montréal. Des automobilistes, curieux ou sympathisants, n'ont pas hésité à faire appel à leurs klaxons pour exprimer leur soutien aux participants.

Avant la cérémonie, des invités de marque avaient pris la parole pour commenter, à tour de rôle, cet événement qui restera à jamais gravé dans l'histoire de la diaspora kabyle du Québec. Parmi eux, on retrouvait M<sup>e</sup> Maxime Laporte, président général de la SSJB, Josie-Anne Huard, coordonnatrice de l'Assemblée nationale catalane du Québec, et Yvan Bombardier, représentant du Clan traditionnel Mohawk de Kanawake.

Une minute de silence a été observée à la mémoire de ceux qui ont sacrifié leur vie pour que cet événement se concrétise un jour. Un hommage a été également rendu par Rachid Bandou, représentant de l'Association Amitié Québec-Kabylie, à la mémoire de Gilles Rhéaume, intellectuel indépendantiste québécois et grand ami de la Kabylie, décédé plus tôt cette année.

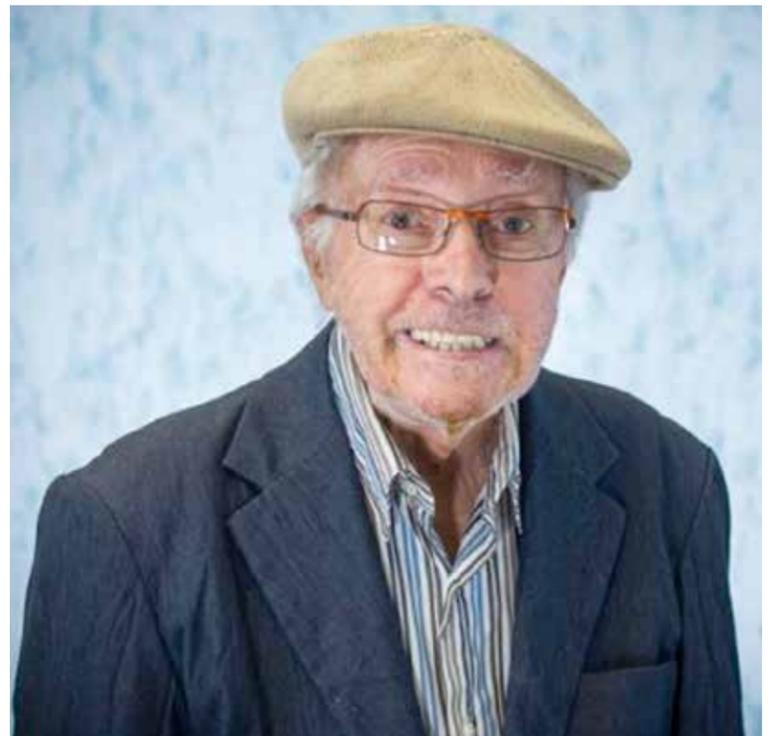
Cette célébration, marquée par des discours qui firent la promotion de la liberté et de la solidarité entre les peuples sans État, a pris fin avec une conférence-débat, portant sur le projet de la création d'un Parlement kabyle, animée par Lhacène Ziani, ministre dans le Gouvernement provisoire de la Kabylie (GPK), installé en exil en France.

...

## Marcel Barbeau

Décédé le 2 janvier dernier, monsieur Barbeau a fait partie du mouvement des Automatistes qui était en activité entre 1945 et 1954. Né à Montréal, le 18 février 1925, Marcel Barbeau a été actif en tant qu'artiste jusqu'à la fin de sa vie. Il a reçu de nombreux prix prestigieux. Artiste multidisciplinaire rayonnant à l'international, il a aussi créé des chorégraphies et composé de la musique, notamment dans le film de sa fille, la cinéaste Manon Barbeau, intitulé « Barbeau, libre comme l'art ».

À l'occasion du décès de monsieur Barbeau, Maxime Laporte a notamment déclaré : « Élève de Borduas, signataire du Refus global, récipiendaire de nombreuses distinctions dont le Grand Prix des Beaux-Arts Louis-Philippe-Hébert de la SSJB en 2013, Barbeau, ce rebelle, est notamment le créateur de l'œuvre sculpturale « Liberté, liberté chérie » installée sur le monument commémorant les prisonniers politiques d'octobre 1970, situé devant la Maison Ludger-Duvernay. Je tiens à saluer l'artiste, si sensible à sa condition politique, l'homme révolté et l'indépendantiste qu'il fut. Sympathies à la famille et aux proches ! »



Marcel Barbeau, lors de son passage en octobre 2013 à la maison Ludger-Duvernay.  
(Photo : Mathieu Breton)

« Qu'importe si la victoire ne couronne pas nos labeurs. Il est des combats qui exigent plus qu'une vie humaine. Il n'en est point dans l'ordre naturel qui dépassent la constance de tout un peuple. »

– **Hermas Bastien (1897-1977),**  
philosophe québécois



## ACADIE

# Pans d'histoire acadienne sur une île dans la mer Rouge

par David Le Gallant, de Mont-Carmel (Î.-P.-É.)

Deuxième Partie : Régimes français et britannique

La première partie a paru dans l'édition précédente du Patriote (vol. 15, no 2).

**N. B. : Jusqu'à vers 1780, le beau nom de la « mer Rouge » ou « Red Sea » était connu et utilisé par tous, Acadiens, Français et Anglais. (1) Mais comme les Anglais ont substitué les anciens noms de lieux amérindiens ou français par des désignations anglo-saxonnes, la mer Rouge subira le même sort. Pourtant c'est sous la désignation *Mer Rouge Un lien qui nous rassemble* que le prochain Congrès mondial acadien en 2019 a jeté son dévolu. À savoir si les dirigeants de ce Congrès mondial l'utiliseront à titre d'élément éducatif de « corridor géopolitique de la déportation des Acadiens de l'île Saint-Jean » ?**

Une renaissance mitigée des Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard a peut-être eu ses débuts lorsque la colonie de l'Île-du-Prince-Édouard a accordé en 1786 aux catholiques le droit de posséder une propriété et en 1830, le droit de vote et le droit de siéger à la législature. Les Acadiens de l'Île avaient élu en 1854 leur premier député colonial, Stanislaus F. Poirier, suivi de Fidèle Gaudet et de Joseph-Octave Arsenault. Nos députés acadiens coloniaux s'opposaient farouchement à l'adhésion de l'Île au Canada en 1873; d'ailleurs, la délégation insulaire à la Conférence de Charlottetown de 1864, dirigée par le colonel Gay, avait complètement oublié les Acadiens; pas un seul Acadien y était ! (2) Stanislaus F. Poirier, étant alors orateur de la législature, est celui qui a signé la pétition demandant à la reine Victoria de faire de l'Île-du-Prince-Édouard une province canadienne. En 1874, il devient le tout premier député acadien à siéger au Parlement canadien, tandis que Joseph-Octave Arsenault deviendra en 1895 le premier Acadien de l'Île à siéger au Sénat. Sur la scène provinciale, les Acadiens auront jusqu'aujourd'hui un des leurs comme premier ministre et trois des leurs comme lieutenants-gouverneurs.

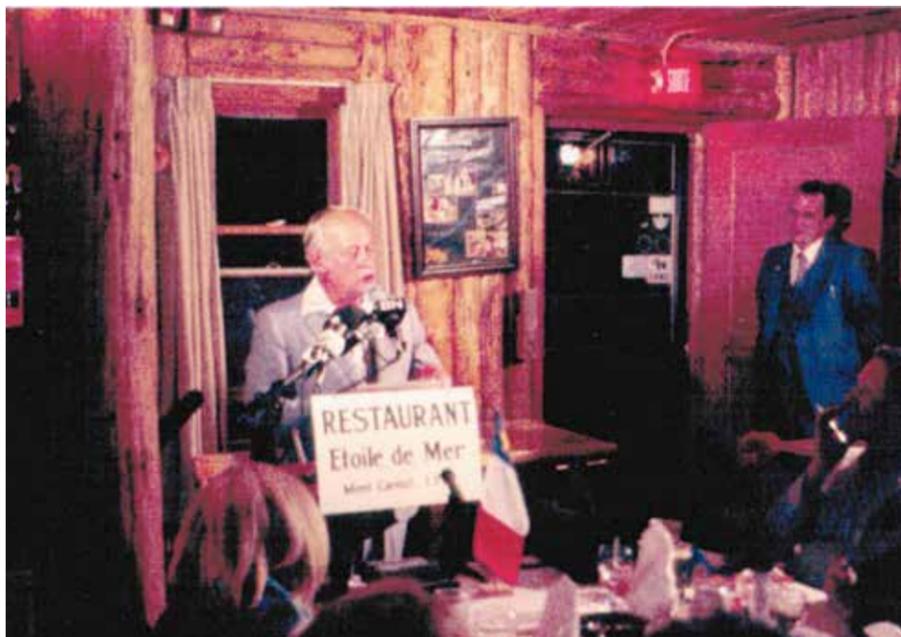
Au cours du demi-siècle qui suit la Déportation, les membres du clergé sont à peu près les seuls à pourvoir à l'éducation des Acadiens de l'Île. En 1828, les Acadiens obtiennent leur premier prêtre acadien; plusieurs couvents d'enseignement sont érigés grâce à la Congrégation de Notre-Dame. La première école acadienne ouvre ses portes en 1815 à Rustico et, en 1893, *L'Impartial*, devient le premier journal de langue française de l'Île. Les écoles acadiennes seront seulement promues au rang d'écoles de première classe lorsque l'enseignant est jugé compétent à bien enseigner la langue anglaise et qu'un nombre important de ses élèves l'étudient. (3) Avec le temps, les Acadiens perdent tout contrôle effectif de leur éducation; le gouvernement anglicise spécifiquement le programme d'études des écoles dites acadiennes en exigeant que les enseignants obtiennent leur brevet d'enseignement en anglais.

Au point de vue culturel et éducatif, on fonde en 1893 « L'Association des instituteurs acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard », qui fondera en 1919 l'organisme porte-parole provincial acadien, la Société Saint-Thomas d'Aquin. Comme l'est confirmé dans *l'Histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal*, (4) J. Henri Blanchard est le chef de file acadien qui décrit et agit pour endiguer la précarité de la vie française et de l'éducation à l'Île. L'un des fondateurs en 1937 du Conseil de la Vie française, dont il demeura membre jusqu'à son décès, J. Henri Blanchard avait frappé aux portes des maisons d'enseignement du Québec et avait réussi à décrocher des bourses des institutions québécoises qui ne purent résister à sa personnalité engageante. L'on disait qu'il avait opéré des merveilles à l'extérieur au profit de la gent acadienne de sa province. Suite à l'œuvre du professeur Blanchard auprès de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, celle-ci avait spécifiquement adopté le « petit peuple de l'Île-du-Prince-Édouard » comme un fils de prédilection. Quant au professeur Blanchard, on l'a appelé « un homme de la renaissance. » (5)



J. Henri Blanchard

Au point de vue de la « nation acadienne », il est bon de savoir que c'est à l'Île-du-Prince-Édouard que tous sauf un des symboles nationaux acadiens actuels ont été adoptés jusqu'alors. Cela eut lieu à Miscouche le 15 août 1884, alors que le drapeau, l'hymne, la devise et l'insigne nationaux furent adoptés par les délégués acadiens à leur Deuxième Convention nationale. Le seul symbole non adopté à l'île fut la fête nationale du 15 Août, qui le fut lors de la Première Convention nationale des Acadiens, à Memramcook, en 1881. En parlant des symboles nationaux acadiens adoptés à Miscouche, le drapeau des Acadiens appelé « le Tricolore étoilé » (6) est certes le plus puissant de ces symboles. Il était de mise qu'à l'occasion de son centenaire en 1984, qui fut particulièrement marqué à l'Île-du-Prince-Édouard, eut lieu la visite officielle de René Lévesque, premier ministre du Québec, à Mont-Carmel, dans cette région appelée Évangéline où est née l'artiste Angèle Arsenault. Voici une photo souvenir de cette visite inoubliable du premier ministre du Québec, le 19 août 1984. Ses mots retentissent encore aujourd'hui et sont toujours à l'ordre du jour depuis 30 ans : *de grâce, ne lâchez jamais, lâchez pas, comme on dit chez nous.* (7)



Cependant, plusieurs Acadiens de partout ignorent trois choses à propos des symboles acadiens. La première chose c'est que les armoiries de la Société nationale de l'Acadie furent déposées le 31 août 1996, à la vue de tous, au Musée acadien de l'Île-du-Prince-Édouard, à Miscouche. Ces armoiries incorporent la devise et l'insigne acadiens, adoptés à Miscouche.

La deuxième, c'est que le tout premier salut d'une nation au drapeau national de l'Acadie eut lieu dans la rade de Summerside. Tout cela a été repris dans le cinquième des six tableaux des *Grandes Heures du peuple acadien* par l'artiste-peintre Claude Picard (8), tableaux qui se trouvent tous au Musée acadien de l'Île-du-Prince-Édouard. Samedi après-midi, le 16 août 1884, grâce à l'obligeance du capitaine Evans (d'origine galloise) du traversier *St. Lawrence*, qui ramenait la plupart des excursionnistes de Summerside, Î.-P.-É. à la Pointe-du-Chêne, N.-B., les délégués de la Deuxième Convention nationale des Acadiens ont eu le bonheur de voir flotter sur le vapeur leur nouveau drapeau national, vieux d'un jour, bien qu'à l'ombre de l'*Union Jack*. Cette obligeance déclencha le tout premier salut d'une nation étrangère envers le drapeau acadien, alors qu'un navire détaché de la flotte britannique, mouillé à quelques encablures du quai de Summerside, mit ses couleurs au vent, croyant saluer le drapeau de la France. Or ce n'était pas le drapeau de la France que l'Angleterre saluait, mais bel et bien le drapeau de ce peuple acadien qu'elle avait déporté 129 ans auparavant. Cette traversée du port de Summerside à Pointe-du-Chêne marqua aussi la première fois « sur mer » que l'on hissa le drapeau national de l'Acadie et que l'on y chanta l'*Ave Maris Stella* en tant que « air national acadien ». Ce tableau se nomme pertinemment « Ironie de l'histoire ». (9)

La troisième chose c'est qu'il y a une autre candidate à la symbolique acadienne, communément appelée « la chouette acadienne » ou « the Acadian owl » (voir Google). Son nom scientifique latin *Aegolius acadicus* a été uniformisé comme la « Petite Nyctale » par la Commission internationale des noms français des oiseaux. La candidature de la chouette acadienne a commencé par un article de Pierre Duguay dans *l'Acadie Nouvelle* du 3 janvier 2003. À l'appel de Pierre Duguay pour qu'on en fasse le symbole national aviaire de l'Acadie, l'Association du Musée acadien de l'Î.-P.-É. emboîte le pas pour son prix annuel pour la cause acadienne, qui désormais sera appelé le *Prix la-Petite-Nyctale*. La Société internationale Veritas Acadie l'a adoptée pour sa figure emblématique et veut mettre en place un mouvement pour sensibiliser le public à cette candidature idéale. (10)

C'est comme si on nous interdisait de dire que, jusqu'à récemment, la minorité officielle de langue française à l'Île-du-Prince-Édouard était celle dont le taux d'assimilation était le plus élevé au pays. Malgré cela, elle s'est démarquée en l'an 2000 par sa victoire retentissante à la Cour suprême du Canada, victoire qui allait avoir un impact à l'échelle du pays. La cause Arsenault-Cameron est maintenant citée chaque fois que des francophones en milieu minoritaire tentent d'obtenir des écoles de leur gouvernement. Malgré cela il y a, à l'Île, un laxisme acadien en matière d'affirmation identitaire et une collusion politique partisane de certains chefs de file clés qui font que tous les secteurs de l'action nationale acadienne stagnent.

C'est comme si on avait pris au mot ce que le lieutenant-gouverneur Herménégilde Chiasson avait écrit : *Personne ne fit état de notre combat, du fait que si nous étions là, que nous étions toujours francophones et Acadiens de surcroît...* Depuis quand devenons-nous être des « Acadiens de surcroît » ? C'est une attitude dénaturée qui explique le laxisme de beaucoup d'Acadiens et pas seulement à l'Île-du-Prince-Édouard. Ce n'était pas cette attitude qu'avait le professeur J. Henri Blanchard devant le laxisme des Acadiens de son époque. On croirait que pour tout Acadien qui se respecte, après tout ce que nous avons et continuons de subir, le cri du cœur serait plutôt : « toujours Acadiens et francophones de surcroît » !

- 1- Devenue le détroit de Northumberland, vers les années 1780, qui sépare l'actuel Île-du-Prince-Édouard du continent au Nouveau-Brunswick. Voir *Veritas Acadie* n° 3 (automne 2014), Société internationale Veritas Acadie, p. 9-11 et *La Petite Souvenance*, n° 16, Société historique Sœur-Antoinette-DesRoches, Miscouche, Î.-P.-É., p.25-39.
- 2- Robert Rumilly, *Histoire des Acadiens II*, p. 732-739, repris dans *Veritas Acadie* 3, p. 91.
- 3- Georges Arsenault, *Les Acadiens de l'Île / 1720-1980*, Éditions d'Acadie, 1987, p. 87
- 4- Robert Rumilly, *Histoire de la Société Saint-Jean-Baptiste*, l'Aurore, Montréal, 1975, p. 533-536.
- 5- « À l'occasion du 125<sup>e</sup> anniversaire de naissance de J. Henri Blanchard 1881-2006 », *La Petite Souvenance*, n° 20, Société historique Sœur-Antoinette-DesRoches, octobre 2006, 44 pages, p.11-12.
- 6- Pour faire pendant aux *feudélisé* québécois et *unifolié* canadien.
- 7- Puisés dans son discours adressé aux Acadiens à Mont-Carmel. Î.-P.-É., le 19 août 1984; il trépassa l'année suivante. Photo : Collection privée.
- 8- L'artiste-peintre Claude Picard dont le sujet est le premier salut d'une autre nation à notre drapeau national acadien, qui constitue une grande ironie en soi.
- 9- Cette description se trouve, entre autres, aux pages 2 à 7 du bulletin L'AARQ-EN-CIEL de l'Association acadienne de la région de Québec grâce à la collaboration de Jacques Gaudet : [www.aarq.ca.tc](http://www.aarq.ca.tc). Le récit de cet événement provient des *Mémoires* de Pascal Poirier, premier sénateur acadien.
- 10- Voir à la page 12 de *Veritas Acadie* 3 (automne 2014).

## Bravo au Bloc !

(JPD) La journaliste Chantal Hébert – madame « sait-tout », dont le jupon fédéraliste dépasse allègrement – avait prévu la déconfiture complète du Bloc à l'automne 2014. De fait, le Bloc québécois n'a pas eu la tâche facile au cours de cette campagne électorale de l'an dernier, avec l'acharnement des médias qui ne donnaient pas cher des chances du Bloc de remporter ne serait-ce qu'un seul siège. Et pour s'assurer que leurs rêves se réalisent, ces mêmes médias faisaient souvent d'ailleurs comme si le Bloc n'était pas même dans la course, ne prenant pas la peine de l'inviter sur certaines tribunes, alors que le parti Vert y avait droit ! Et que dire des émissions à saveur rigolote de Radio-Canada, comme « La soirée est encore

jeune », qui se payaient une pinte de bon sang sur le dos du Bloc chaque fois qu'ils en avaient l'occasion. Eh bien, ces prophètes de malheur et artisans d'un subtil boycottage du discours indépendantiste n'ont pas réussi leur pari. Le Bloc a pu remonter la pente et dix candidats ont été élus le 19 octobre dernier, sans compter tous les autres qui ont fait bonne figure. Depuis, le Bloc poursuit sa campagne pour l'indépendance. Bravo à toutes ces femmes et tous ces hommes qui ont gagné leurs épaulettes et qui nous font honneur. Bravo notamment à Mario Beaulieu, notre ancien président à la SSJB, qui a fait mentir la madame qui sait tout, mais qui, en dernière analyse, ne savait pas grand-chose. ...



Mario Beaulieu, au cours de la dernière élection fédérale.

# Le politicien le plus estimable de l'histoire du Québec

par Daniel Laprès

Il est fortement probable que vous ne connaissez pas, ou du moins que très peu, Paul-Émile Lamarche, et même que vous n'avez jamais entendu parler de lui.

Pourtant, cet homme politique né à Montréal en 1881 et mort à 36 ans seulement dans cette même ville, victime de l'épidémie de grippe espagnole ayant frappé le Québec en 1918, était d'une telle intégrité, d'une telle fidélité à ses principes et convictions, et d'un tel attachement aux droits et à l'identité de la nation canadienne-française – comme on nommait jadis la nation québécoise – qu'il se sera révélé comme l'homme politique le plus estimable que l'histoire québécoise aura produit.

Mais encore faut-il, pour qu'il soit enfin reconnu comme tel, que l'on répare l'injustice qu'est l'oubli quasi-total dans lequel Paul-Émile Lamarche a sombré dans notre mémoire collective. C'est ce que nous nous proposons de faire, ne serait-ce que de nos faibles moyens, par ce présent billet que nous lui dédions.

Il est d'autant plus essentiel de nous souvenir que notre peuple a déjà produit un politicien de cette envergure, que le Québec d'aujourd'hui éprouve un cruel et urgent besoin de leaders de la qualité, de l'intégrité, de l'intelligence, du dévouement et de la trempe d'un Paul-Émile Lamarche, et ce, surtout quand on prend en compte le fait que l'État québécois, sous la gouverne d'un Philippe Couillard, est présentement détourné au détriment de notre identité nationale et à l'encontre de nos propres intérêts.

Car il faut voir les choses pour ce qu'elles sont : jamais notre classe politique, dont le parti de Couillard représente le pire que l'on puisse concevoir, n'aura été aussi pitoyable, minable, lâche, corrompue, insignifiante, sinon dangereuse, qu'elle ne l'est actuellement. Et cela, pour une large part, est de notre propre faute car nous n'avons, comme le rappelait souvent Paul-Émile Lamarche, que les politiciens qu'on mérite.

Il faut donc que l'on se secoue, que l'on se ressaisisse, tellement est colossale l'ampleur du nécessaire redressement national auquel il est devenu urgent de nous atteler. Et pour cela, nous avons besoin d'inspiration. Et de l'inspiration, le souvenir de Paul-Émile Lamarche peut à lui tout seul nous en donner à revendre.

Lamarche était avocat, et, de 1911 à 1916, il a été député de Nicolet au parlement fédéral. Il était à ce titre l'un parmi la vingtaine d'élus nationalistes à avoir été élus par le Québec, mais il sera le seul parmi eux à être resté fidèle à la défense des droits de notre nationalité et qui, pour cela, aura rejeté sans la moindre hésitation toutes les tentatives de séduction que le pouvoir aura déployées à



Paul-Émile Lamarche (1881-1918)  
Homme politique québécois,  
défenseur de nos droits nationaux

son endroit. Pour tout dire, Lamarche était tout sauf un vendu, et même s'il n'était pas riche, il était impossible de l'acheter.

En 1912, Lamarche déclarait : *Je suis mon seul maître, comme député de Nicolet. Ma voix est bien à moi et j'en userai comme il convient, sans prendre d'ordre de qui que ce soit. Mes commentants, mes compatriotes et le peuple sont mes seuls juges. J'ai confiance en eux, quel que soit le sens qu'on prête à mes paroles ce soir. Toutefois, si je suis indépendant, je ne crains pas, quand je défends ou combats une mesure quelconque, de tendre une main loyale à l'homme public assez courageux, assez énergique pour se lever et prendre la défense de sa langue et de sa race; de même je la lui refuserais, si je le sentais disposé à trahir sa nationalité et la langue de ses pères. Tels sont mes attitudes, ma politique.*

Le 5 mars de la même année, Lamarche affirma à la Chambre des communes cette vérité qui, en 2015 plus que jamais, reste d'une brûlante actualité : *Les défaites subies par les Canadiens français dans l'arène parlementaire ont eu pour cause non seulement les injustices d'une intolérante majorité, mais surtout les défaillances de la minorité, inspirées trop souvent par des mobiles d'intérêt ou par manque de courage ou de véritable esprit public.*

Puis, toujours à la Chambre des communes, le 1<sup>er</sup> février 1916, Paul-Émile Lamarche prononça un percutant discours, dans lequel il affirmait :

*Quelques-uns ont rêvé un jour de nous noyer dans un flot d'immigration mal assortie. L'expérience démontre que, plongée dans cette solution cosmopolite assimilée à la hâte, [l'identité des Anglo-canadiens] comme nation distincte en a subi des dommages, mais*

*que la nôtre est restée absolument intacte. Peut-on encore une fois nous faire des reproches, parce que nous avons résisté à toutes ces dures épreuves ?*

*Nos collègues de langue anglaise qui occupent des sièges dans cette Chambre des communes, et pour lesquels j'ai beaucoup d'estime, connaissent mal, je crois, la population française de la province de Québec et ses aspirations. Ils croient cependant la connaître parce qu'ils frôlent de temps à autre quelques politiciens d'occasion, dont l'esprit d'arrivisme empêche de refléter les véritables sentiments du peuple. Ils nous connaissent, ou plutôt croient nous connaître, parce qu'ils se complaisent à lire certains de nos journaux qui leur prodiguent l'encens en proportion de la pitance que le gouvernement leur sert. Dans ces journaux qui nous font plus de tort que de bien, les articles de fond semblent écrits avec un manche de fourchette, et sur une huche remplie de pain [et n'expriment] que les idées mesquines de leurs actionnaires.*

Le dernier discours majeur de Paul-Émile Lamarche a eu pour cadre la salle de conférence de la bibliothèque Saint-Sulpice, rue Saint-Denis à Montréal, le 27 septembre 1917. De la brochure ayant été diffusée de ce texte, on peut notamment lire, en plus d'un condensé des principes et convictions qui ont animé Lamarche tout au long de son engagement citoyen et politique, ce puissant rappel à la priorisation de notre intérêt national et à nous élever comme peuple au-dessus de la médiocrité et de la lâcheté :

*Vouloir abolir les partis politiques serait une tâche herculéenne et peut-être une mesure trop radicale. Les énergies qu'on y dépenserait seraient mieux utilisées à enrayer l'esprit de parti qui a pris la place de l'esprit public. Voilà l'abus. Voilà le mal.*

*Au fond, les partis et les gouvernements décadents, dilapidateurs, irrespectueux des lois et de la tradition nationale sont presque toujours l'indice d'une opinion publique*

*insouciante, endormie ou corrompue. Les peuples ont les gouvernements qu'ils méritent. Ceux qui ont développé chez eux de l'esprit public, de la vigilance, du caractère, ont eu des gouvernements respectueux de l'ordre et de la justice et des partis politiques prudents, parce qu'ils étaient craintifs. En politique, la crainte de l'électeur est le commandement de la sagesse.*

*Débarrassons-nous donc du fétichisme et de la partisanerie politique. Remplaçons-les par le culte de l'intérêt national. Dégageons notre politique du matérialisme pesant qui l'oblige à se tenir près de terre et l'empêche de s'élever jusqu'aux sphères supérieures. Rappelons à nos partis politiques et à nos hommes publics que le progrès d'un pays ne consiste pas seulement dans l'augmentation de ses revenus et dans son développement matériel, mais que les nations, comme les individus, sont susceptibles d'avancement intellectuel et moral.*

*[...] Régénérons l'opinion publique. Travaillons à l'intérêt national. Le pays est là qui attend, immense de ressources et de richesses, plein de vigueur, d'espérance et d'avenir. Secouons nos ailes et élevons-nous. Nous sommes déjà en retard ».*

Pour un aperçu plus complet du parcours de ce grand compatriote aussi inspirant qu'estimable, je vous invite à consulter l'excellente recension que mon estimé ami Yves Thériault a écrite (Recherches sociographiques, vol. 27, n° 2, 1986, p. 326-328.) sur l'ouvrage biographique que le professeur Réal Bélanger a consacré à Lamarche. Il est à noter que même si cette biographie de 440 pages est parue en 1984, elle est encore disponible aux Presses de l'Université Laval. •••

[Nous invitons les lecteurs intéressés à en savoir davantage sur Paul-Émile Lamarche et autres personnalités de notre histoire collectives à se rendre sur la page Facebook « Glanures historiques québécoises » qu'anime notre collaborateur Daniel Laprès.]

## Antoine Bilodeau (1984-2016)



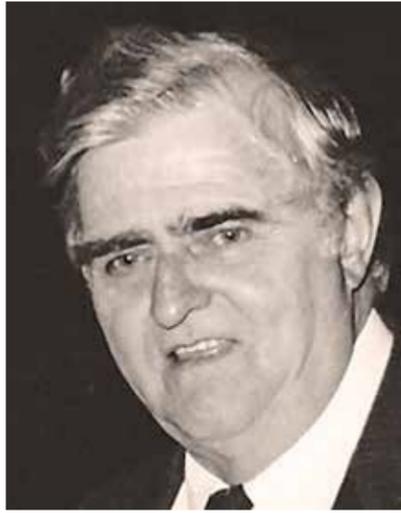
(JPD) – La vie nous apparaît injuste quand on apprend qu'un militant dévoué comme Antoine Bilodeau nous quitte si tôt. C'est en effet le 3 janvier dernier que mourait subitement Antoine Bilodeau, à l'âge de 31 ans, alors qu'il avait tant de choses à accomplir. Membre de la SSJB, à la fois militant pour l'indépendance du Québec, militant assidu pour le français et militant syndical au Centre hospitalier de l'Université de Montréal, Antoine était on ne peut plus actif et participait de façon assidue aux rassemblements, manifestations et activités nationalistes et syndicales. À la SSJB, il était membre de la section Chomedey-de Maisonneuve – Jeanne-Mance, dans laquelle il a occupé plusieurs fonctions au fil des ans. Comme beaucoup d'autres, j'ai eu le bonheur de le côtoyer et d'apprécier la qualité de ses interventions, son humour, sa générosité et sa gentillesse. À vrai dire, tout le monde aimait Antoine, c'est pourquoi l'annonce de sa mort, outre le fait qu'il était jeune, a provoqué un vif émoi dans nos rangs. Le 14 janvier dernier, sa section organisait une soirée en hommage à l'ami patriote Antoine à la maison Ludger-Duvernay. La SSJB de Montréal offre ses plus sincères condoléances à sa mère, ses proches et ses nombreux amis.



Bibliothèque Saint-Sulpice, en 1979. Photo : UQAM,  
Service des archives et de gestion des documents.

## Gérard Laframboise

Le 16 mai 2015, à l'occasion de la fête nationale des Patriotes, une plaque commémorative était inaugurée à la mémoire de Gérard Laframboise, grand patriote de Saint-Philippe, décédé le 2 novembre 2010. La cérémonie, organisée par la section Doris-Lussier de la SSJB de Montréal, se déroulait en présence de personnalités locales et régionales, des membres du Comité des Patriotes de Saint-Philippe et autres invités, dans le parc Gérard-Laframboise. Ce parc est adjacent à l'hôtel de ville et la cérémonie se tenait près du monument aux Patriotes (1837-38), érigé grâce à la participation du Comité des Patriotes de Saint-Philippe. Par cette commémoration, la SSJB a voulu reconnaître l'action sociale et l'engagement patriotique de M. Laframboise, tant envers le fait français que l'histoire et la cause nationale des Québécois.



La mairesse de Saint-Philippe, Lise Martin, la fille de M. Laframboise, Louise, et le député de la circonscription de Sanguinet, Alain Therrien. (Photo : France Langlais)

**Ce texte en hommage à Gérard Laframboise avait été présenté le 31 janvier 2011 par la section Doris-Lussier a été lu lors de la cérémonie en sa mémoire ce 16 mai 2015:**

« C'est avec un plaisir immense que nous rendons hommage, aujourd'hui, à l'un de nos militants des plus sensibles à la cause québécoise, notre ami Gérard Laframboise. En effet, tout au long de sa vie, Gérard Laframboise a cru dans les capacités de ses compatriotes de se prendre en main, à tous points de vue, et il y a travaillé sans relâche. Il a même espéré l'indépendance du Québec suffisamment pour entreprendre ses fameuses marches Montréal-Québec, par le chemin du Roy, une tradition qu'il a maintenue pendant plusieurs années.

Gérard était de la race des bâtisseurs : il savait oser. Issu de milieu ouvrier, il a entrepris, à 50 ans, un baccalauréat en Sciences juridiques à l'UQAM... et l'a réussi ! Il débordait d'idées et a réalisé une œuvre sociale variée. L'un de ses plus grands fleurons est sans doute d'avoir été à l'origine de la fondation de la Coopérative funéraire de la Rive-Sud, qui atteint maintenant plus de 5000 membres.

Gérard croyait aux vertus de la solidarité sociale. En plus de mettre sur pied le Comité des Citoyens de Saint-Philippe ainsi que le Comité des Patriotes de Saint-Philippe, il y a fait ériger le monument aux Patriotes, devant la Mairie, et il a initié une messe commémorative en l'honneur des Patriotes à chaque année. Passionné d'histoire, il a lutté pour l'enseignement de l'histoire nationale au primaire et au secondaire. Aussi, ses nombreuses expositions de tableaux historiques, un peu partout au Québec, ont contribué à faire connaître les grands personnages de la France et de la Nouvelle-France. Ses recherches historiques l'ont mené à Paris à deux reprises pour honorer l'un de nos patriotes exécutés au Pied du Courant, Charles Hindenlang. En 2006, il se rendit à Cuba pour commémorer le décès d'Iberville à La Havane et se recueillir sur sa tombe.

Notre homme a travaillé sur tous les fronts. Il a créé un calendrier à thème historique, organisé ses déjeuners-causeries du dimanche, fondé son journal *La nation*, mis sur pied la tradition des fameux défilés de la Fête nationale à Saint-Hubert... Gérard manifestait une ténacité exemplaire ! « Faut pas lâcher ! » était son leitmotiv. Un petit côté spécial de notre ami : à chaque rencontre, il avait toujours une pétition à nous faire signer ! Sur une note humoristique : on peut presque faire le pari qu'à notre arrivée dans l'au-delà, on sera accueilli par Gérard qui nous attendra, une pétition à la main ! Il y aura sûrement des choses à améliorer là-haut et... la démocratie, ça doit bien avoir un petit quelque chose de divin !

Citoyen impliqué et passionné de justice sociale, Gérard est resté fidèle à son idéal jusqu'au bout : rendre ses compatriotes plus libres, plus conscients de leur valeur et de leur capacité de décider pour eux-mêmes. Bravo et merci, Gérard, pour le témoignage de ta vie ! »

[Ces informations nous ont été communiquées par Agathe Boyer, présidente de la section Doris-Lussier.]



Thérèse-Éva Boyer, amie de M. Laframboise, lors de la cérémonie. (Photo : France Langlais)

## Le mot juste... Pour l'amour du français

par *Élaine Des Lauriers*

Voici quelques expressions utilisées dans de mauvais contextes ou tout simplement empruntées à l'anglais alors qu'il existe des façons bien françaises de les exprimer.

*Expression fautive*

**Bonne expression**

*Bain-tourbillon*

**Bain à remous**

Anglicisme. Ce mot vient de l'anglais « Whirlpool bath ». En français, on dira plutôt « bain à remous » ou « baignoire à remous ». Certains utilisent également jacuzzi, qui vient d'une marque de commerce. C'est évidemment à éviter.

*Briser un record*

**Battre un record**

Anglicisme, de l'anglais « to break a record ». Il faut plutôt dire « il a battu un record vieux de plusieurs années ».

*Changer un chèque*

**Encaisser un chèque  
Toucher un chèque**

Bien sûr, de nos jours, on fait rarement des chèques. On préfère les paiements au guichet et de plus en plus par Internet. Mais lorsqu'on reçoit un paiement par chèque, on va l'encaisser à la banque (ou on l'encaisse en le prenant en photo avec son téléphone intelligent !)

*Maigre comme une échalote*

**Maigre comme un échalas**

Une échalote est un légume de la famille de l'oignon. Un échalas est un pieu qu'on enfonce dans la terre pour soutenir un arbuste. Il ne faut pas dire « il est maigre comme une échalote », mais « il est maigre comme un échalas ».

*Faire sa part*

**Contribuer  
Participer**

Faire sa part est un calque de l'anglais « to do one's part ». En français, on « contribue » au succès d'une entreprise ou on « participe » à un projet passionnant.

*Faire son idée*

**Prendre une décision  
Faire son choix**

Faire son idée est un calque de « to make up one's mind ». Il faut plutôt dire « Après réflexion, j'ai pris la décision d'arrêter de fumer » ou « J'ai enfin fait mon choix, à mes prochaines vacances, j'irai à Londres plutôt qu'à Rome ».

*Estimé*

**Estimation**

On va parler de faire une estimation des dégâts occasionnés par une tempête ou des coûts d'un travail. On peut cependant dire « les pertes sont estimées à plusieurs milliers de dollars ».

*Avoir les bleus*

**Avoir le cafard  
Être déprimé  
Broyer du noir**

Avoir les bleus est un calque de « to have the blues ». En français, on dira « J'ai broyé du noir toute la soirée en t'attendant, où diable étais-tu passé ? »

Beaucoup d'entre nous magasinent des cadeaux pour les Fêtes et se rendent compte que bien des choses convoitées ont des prix pas très abordables. **Faisons la distinction entre quelques mots qui se rapportent à l'argent.**

Lorsqu'on dit qu'un article est cher, c'est que son prix est élevé. Le téléviseur que j'ai acheté est cher. Par contre, ma vieille bagnole est dispendieuse, elle occasionne beaucoup de frais en essence. Coûteux et onéreux veulent tout les deux dire coûter cher et occasionner des dépenses.

Autre distinction à faire. Lorsqu'une entreprise ne peut plus payer ses employés et ses créanciers, elle fait faillite. Si en plus sa faillite est doublée d'une fraude, on dira qu'elle a fait banqueroute.

Source :

Camil Chouinard *1300 pièges du français parlé et écrit au Québec et au Canada*, Éditions Libre Expression, 2001. Marie-Éva de Villers, *Multidictionnaire du français*, Québec Amérique, 2009.



**Xavier Barsalou-Duval**

Député de Pierre-Boucher—Les Patriotes—Verchères

1625, boulevard Lionel-Boulet, bureau 202  
Varenes (Québec) J3X 1P7

Téléphone : 438 393-2072  
Courriel : xavier.barsalou.duval2015@gmail.com



**GABRIEL STE-MARIE**  
Député fédéral de Joliette

436 St-Viateur, Joliette  
450 752-1940  
Gabriel.Ste-Marie@parl.gc.ca



**Société Saint-Jean-Baptiste  
de Montréal**

*Pourquoi choisir l'assurance vie collective **Entraide** ?*

Choisissez l'assurance vie collective **Entraide** parce que :

- ... C'est utile, au décès la prestation peut être versée rapidement.
- ... C'est facile, l'adhésion au produit est simple.
- ... C'est économique, le coût de l'assurance est minime.

Choisissez l'assurance vie collective **Entraide** pour vous offrir aujourd'hui la protection souhaitée pour vous et les vôtres.

Choisissez l'assurance vie collective **Entraide**, une aide précieuse dans les moments difficiles.

**Entraide**  
*assurance vie*

**Le meilleur choix  
pour vous  
et les vôtres !**

*Pour nous joindre : 514-849-2233*

Gagnant du prix **ÉVÉNEMENT DE L'ANNÉE** par Sport et Loisirs Lanaudière

De retour pour une **10<sup>e</sup> édition**

**FESTIVAL AVENUE DES ARTS**

**AU MENU :**

- > CHANT SOLO ET EN GROUPE
- > DANSE
- > THÉÂTRE
- > ARTS VISUELS

Réservez votre week-end du **22, 23 et 24 avril 2016!**

Le dévoilement se fera au début du mois de février!

info@festivalavenuedesarts.com  
festivalavenuedesarts.com

**La section Pierre-Le Gardeur de la SSJB est fière d'appuyer ce festival se déroulant 100 % en FRANÇAIS !**

**Pour vos réunions, assemblées et réceptions,** de 10 comme de 200 personnes, la Maison Ludger-Duvernay offre trois somptueux salons, à des prix très abordables.

Laissez-vous charmer par le cachet historique de cet édifice victorien, construit en 1874. Pour plus de renseignements, communiquez au 514-843-8851 ou consultez le site de la SSJB à [ssjb.com](http://ssjb.com).

Ou encore, contactez-nous par courriel à [info@ssjb.com](mailto:info@ssjb.com)

## Le Patriote



Journal édité par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal  
81, rue Sherbrooke Ouest,  
Montréal (Québec) H2X 1X3  
Téléphone : 514 843-8851

Vous avez des suggestions ou des commentaires à nous faire ?  
Communiquez avec nous par la poste ou par courriel à l'adresse [journal@ssjb.com](mailto:journal@ssjb.com).

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2016.  
Bibliothèque et archives nationales du Québec.  
Reproduction autorisée avec mention de la source

**PROCHAIN NUMÉRO : 1<sup>er</sup> mai 2016**  
**DATE DE TOMBÉE : 8 avril 2016**

**Directeur et rédacteur en chef** Jean-Pierre Durand  
**Mise en page** Pierre Dagesse

**Ont collaboré à ce numéro par des textes, des illustrations ou autrement :**  
Karim Akouche, Manon Arseneault, Rachid Bandou, Éric Bouchard, René Boulanger, Agathe Boyer, Mathieu Breton, Didier Calmels, Pierre Dagesse, Aude de Latrémoille, Éline Des Lauriers, Jean Dorion, Philippe Dujardin, Jean-Pierre Durand, Jules Gagné, Christian Gagnon, Jocelyn Jalette, France Langlais, Maxime Laporte, Daniel Laprès, Josiane Lavallée, David Le Gallant, Raymond Ouimet, Monique Paquette, Robin Philpot, Guy Rayneault, Henry Saint-Fleur, Sol Zanetti.

**MOI, j'achète en français!**

Grand prix du public du Forum international des tablettes électroniques des liseuses, des téléphones & des contenus numériques

**PRIX PUBLIC 2014**

## OUI, je suis indépendantiste et j'encourage la Société !

|   |                 |                 |                         |
|---|-----------------|-----------------|-------------------------|
| <input type="checkbox"/> Membre ordinaire                     | 10 \$           | Nom _____       | Prénom _____            |
| <input type="checkbox"/> Membre étudiant                      | 5 \$            | Adresse _____   |                         |
| <input type="checkbox"/> Membre adhérent (Service d'entraide) | 2 \$            | _____           |                         |
| <input type="checkbox"/> Membre à vie                         | 200 \$          | Téléphone _____ | Date de naissance _____ |
| <input type="checkbox"/> Membre à vie (60 ans et plus)        | 100 \$          | Courriel _____  | Profession _____        |
| <input type="checkbox"/> Don à votre discrétion               | \$ _____        | Signature _____ |                         |
| <b>TOTAL</b>  | <b>\$ _____</b> |                 |                         |

Retourner avec votre paiement à :  
SSJB, 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal, Québec H2X 1X3